

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

SARL

BELP & ASSOCIÉS

Commissaires de Justice Associés

Immeuble le Pascal, Bâtiment 3 - Centre commercial Créteil soleil,

94001 CRETEIL

Tel : 01.69.36.46.77

etude94@belp-associes.com

<https://www.huissiers-belp.com/>



B | E | L | P

**VANDREDI SEIZE JANVIER
DEUX MILLE VINGT SIX
à 13 heures 00**

A LA REQUETE DE :

CREDIT FONCIER DE FRANCE, SA au capital de 1 331 400 718 € dont le siège est situé 182 Avenue de de France 75013 PARIS, Immatriculé au registre de commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 542 029 848, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat, la SCP FLOQUET GARET NOACHOVITCH, Société inter-barreaux Paris-Essonne, qui se constitue et occupera pour lui sur la présente assignation et ses suites, par le ministère de Maître Thierry FLOQUET, Avocat au Barreau de l'Essonne, demeurant à EVRY-COURCOURONNES (Essonne), 4 Boulevard de l'Europe – Valéry Giscard d'Estaing, et au Cabinet diquel le requérant élit domicile.

LEQUEL M'AYANT EXPOSE :

Que poursuivant la saisie immobilière d'un bien immobilier ayant appartenu à :

AVOVENTES

AGISSANT EN VERTU :

1^o - de la grosse dûment en forme exécutoire d'un acte de Maître François Xavier KNEPPERT, notaire associé d'une Société Civile Professionnelle dénommée « François-Xavier KNIPPERT et Hervé DUPUY, Notaires Associés », titulaire d'un office notarial dont le siège est à ETAMPES (Essonne), 40 rue Louis Moreau, en date du 23 avril 2010, contenant prêt viager hypothécaire par le CREDIT FONCIER DE FRANCE à AVOVENTES de la somme de 104 720,00 € garantie par une inscription d'hypothèque conventionnelle publiée au service de la publicité foncière d'ETAMPES le 22 juin 2010 - Volume 2010 V numéro 1081 portant sur le bien vendu et ci-dessous désigné ;

2^o - de la grosse dûment en forme exécutoire d'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire d'EVRY – 3^{ème} Chambre, le 19 décembre 2024, signifié les 19, 25 et 27 février 2025, passé en force de chose jugée et dont le dispositif est ci-dessous reproduit :

D'un commandement valant saisie immobilière signifié en date du **QUATRE DECEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ** dressé par acte du ministère de la SELARL VOX, Commissaires de Justice associés à POITIERS sis 39 rue de QUINCAY resté vain.

Et des articles R322-1 à 322-3 du Code de Procédure Civile d'exécution,

Que dans le cadre de la procédure de saisie immobilière sur un bien sis 21 route d'Artondu à ORMOY LA RIVIERE (91150) ayant appartenu à l

la requérante entend faire procéder à un procès-verbal de description conformément aux dispositions légales.

Et qu'en l'absence de paiement intégral des sommes dues dans le délai de 8 jours imparti, il convient de procéder à la description du bien immobilier sis :

21 route d'Artondu à ORMOY LA RIVIERE (91150)

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, LESCHALLIER DE LISLE Louis-Marie, Commissaires de Justice Associés membre de la société responsabilité limitée BLP & ASSOCIES, titulaire d'un office d'huissiers de Justice à CRETEIL (94000), Immeuble le Pascal, Bâtiment B - Centre commercial Créteil soleil, soussigné,

EN PRESENCE DE :

diagnostiqueur, ausoin de la société la société GEO ALLIANCE présent pour réaliser l'ensemble du diagnostic légal,

agent immobilier ;

JE ME SUIS RENDU CE JOUR :

21 route d'Artondu à ORMOY LA RIVIERE (91150)

LOCALISATION DU BIEN

Le bien se situe sur les lieux ci-dessous désignés comme suit

Sur la commune de ORMOY LA RIVIERE (Essonne), 21 Route d'Artondu

Une MAISON D'HABITATION élevée sur sous-sol, comprenant :

- au rez-de-chaussée : entrée, cuisine, grand séjour, chambre, salle de bains ;

- au premier étage mansardé : deux chambres, water-closets

Grandes terrasses en façade

Ferme autoui

Cadastré sous les références suivantes

- section AB numéro 307, lieudit « Landrevilla », pour une contenance de 07 ares 58 centiares ;

- section AB numéro 392, lieudit « 21 Route d'Artondu », pour une contenance de 04 ares 07 centiares

Contenance totale de 11 ares 65centiares



Fichier : 05/07/2019
Sujet : L'impact de la crise sur l'économie locale
Page 1

INFORMATIONS SUR LA VILLE

Ormoy-la-Rivière est une commune française située à quarante-trois kilomètres au sud-ouest de Paris dans le département de l'Essonne en région Île-de-France.

La commune compte 943 habitants (2023)

Ormoy-la-Rivière est une petite commune de l'Essonne(91), située à proximité immédiate d'Étampes, dans un environnement essentiellement rural et calme. Elle séduit surtout par son cadre de vie paisible, apprécié des familles et des personnes recherchant la tranquillité tout en restant proches d'un pôle urbain.

Côté transports, la commune est peu desservie directement. Une ligne de bus locale permet de rejoindre Étampes, où se trouvent la gare SNCF et le RER C, offrant des liaisons vers Paris et d'autres villes d'Île-de-

France. Dans les faits, la voiture reste le moyen de déplacement le plus pratique pour les trajets quotidiens, notamment pour le travail ou les courses.

Sur le plan scolaire, Ormoy-la-Rivière dispose d'une école primaire accueillant les enfants de la maternelle à l'élémentaire. Pour le collège et le lycée, les élèves sont scolarisés principalement à Étampes, qui propose plusieurs établissements publics et privés. L'enseignement supérieur n'est pas présent sur la commune et nécessite également de se déplacer.

Les commerces de proximité sont limités et se concentrent sur quelques activités locales et artisanales. Pour les besoins courants comme les supermarchés, les pharmacies, les banques ou une offre commerciale plus large, les habitants se rendent majoritairement à Étampes, située à seulement quelques minutes.

Enfin, en matière de sécurité, Ormoy-la-Rivière ne dispose pas de commissariat de police sur son territoire. La commune dépend du commissariat d'Étampes, qui assure la sécurité et les démarches liées à la police pour les habitants.

Dans l'ensemble, Ormoy-la-Rivière est une commune résidentielle, calme et verdoyante, idéale pour ceux qui recherchent un cadre de vie serein, à condition d'accepter une certaine dépendance aux communes voisines pour les transports, les commerces et les services.

CONDITIONS D'OCCUPATION ET IDENTITE DU SYNDIC DE COPROPRIETE

me déclare que la maison est abandonnée depuis 2018.

EXTÉRIEUR

Les façades et la toiture de la maison sont dans un état ancien et vétuste.

Le jardin n'est pas entretenu.





2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.



9.



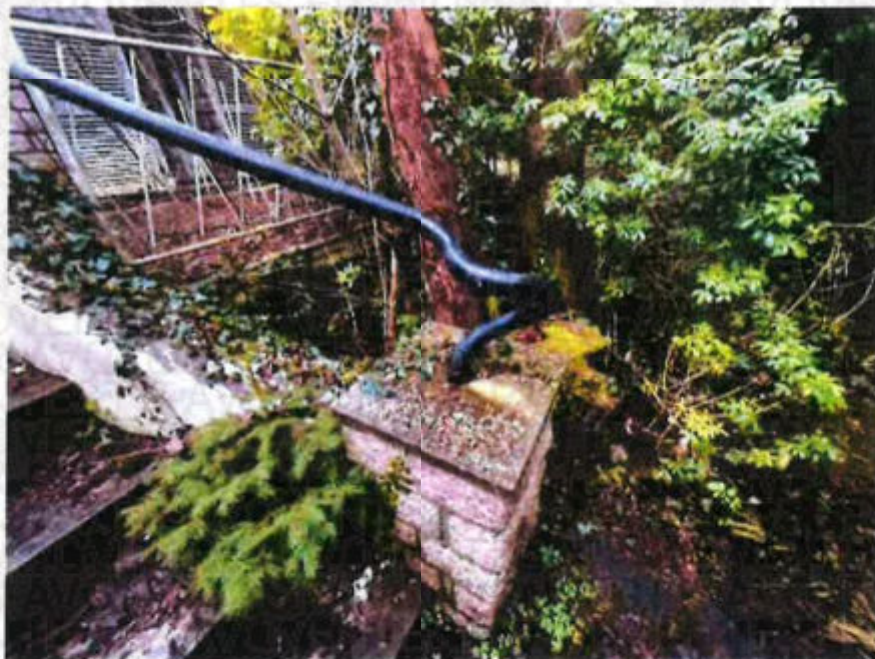
10.



11.



12.



13.



14.



15.



16.



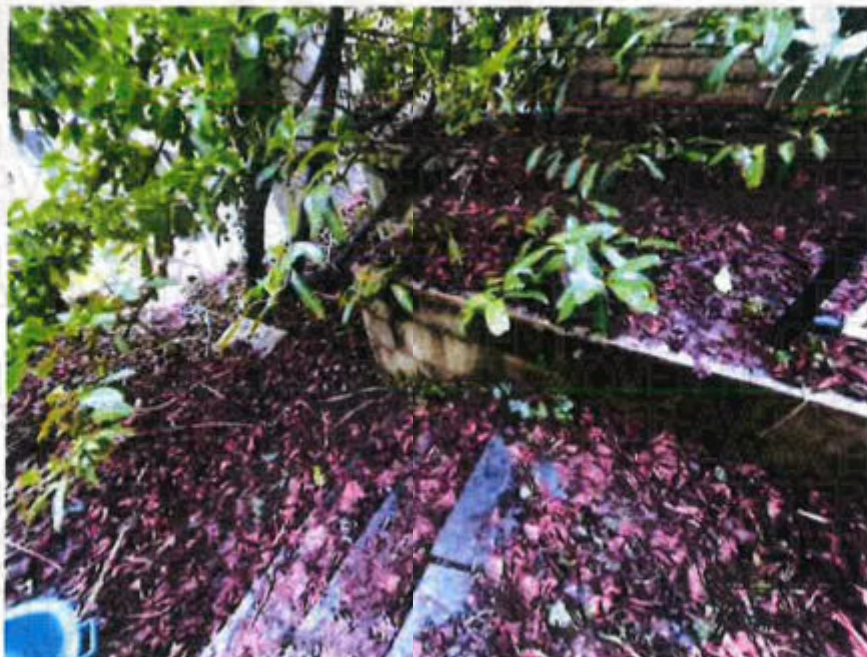
17.



8.



19.



20.



21.



12.



23.



24.



25.

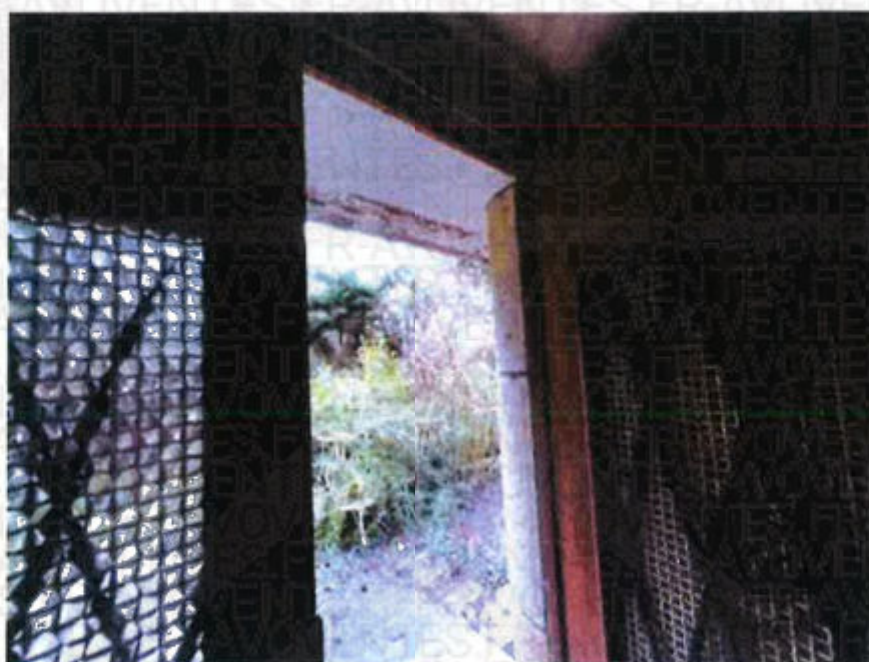
ENTRÉE

Je constate que le sol, revêtu d'un dallage ancien à motifs géométriques de teinte grise et blanche, présente un état général de vétusté. Je note que la surface est largement recouverte de débris blanchâtres constitués de fragments d'enduit et de peinture, traduisant une dégradation avancée des éléments supérieurs. Je relève que ces résidus sont répartis sur l'ensemble du sol, avec une accumulation marquée le long des plinthes.

Je constate que les murs présentent un état ancien et dégradé. Je remarque la présence d'altérations du revêtement mural, notamment en partie haute, caractérisées par des zones d'enduit détérioré et des traces de dépôts pulvérulents. Je note que l'aspect général des parois révèle une usure prononcée et un manque d'entretien visible.

Je constate que le plafond est dans un état vétuste. Je relève que des fragments d'enduit et de peinture se sont détachés et sont tombés au sol, indiquant une dégradation généralisée du revêtement. Je note que l'ensemble sol, murs et plafond présente un état ancien, marqué par des détériorations visibles et continues, sans élément récent apparent.





2.



3.



4.



5.



6.



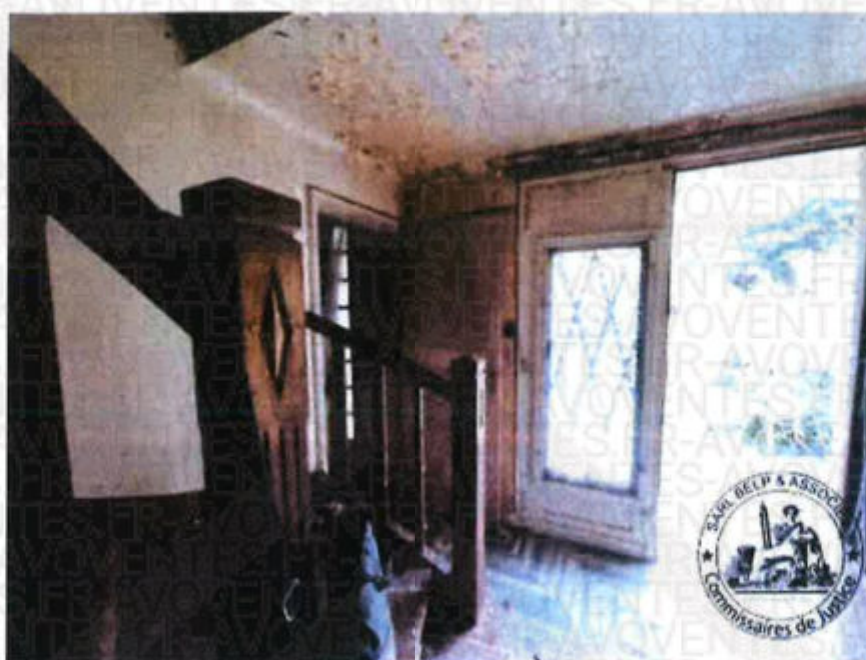
7.



8.



9.



10.



11.



12.



13.



14.



15.



16.



17.



18.

SALON / SALLE À MANGER

Je constate que le sol, revêtu d'un dallage ancien à motifs géométriques de teinte grise et blanche, présente un état général de vétusté. Je note que la surface est largement recouverte de débris blanchâtres constitués de fragments d'enduit et de peinture, traduisant une dégradation avancée des éléments supérieurs. Je relève que ces résidus sont répartis sur l'ensemble du sol, avec une accumulation marquée le long des plinthes.

Je constate que les murs présentent un état ancien et dégradé. Je remarque la présence d'altérations du revêtement mural, notamment en partie haute, caractérisées par des zones d'enduit détérioré et des traces de dépôts pulvérulents. Je note que l'aspect général des pirois révèle une usure prononcée et un manque d'entretien visible.

Je constate que le plafond est dans un état vétuste. Je relève que des fragments d'enduit et de peinture se sont détachés et sont tombés au sol, indiquant une dégradation généralisée du revêtement. Je note que l'ensemble sol, murs et plafond présente un état ancien, marqué par des détériorations visibles et continues, sans élément récent apparent.





2.



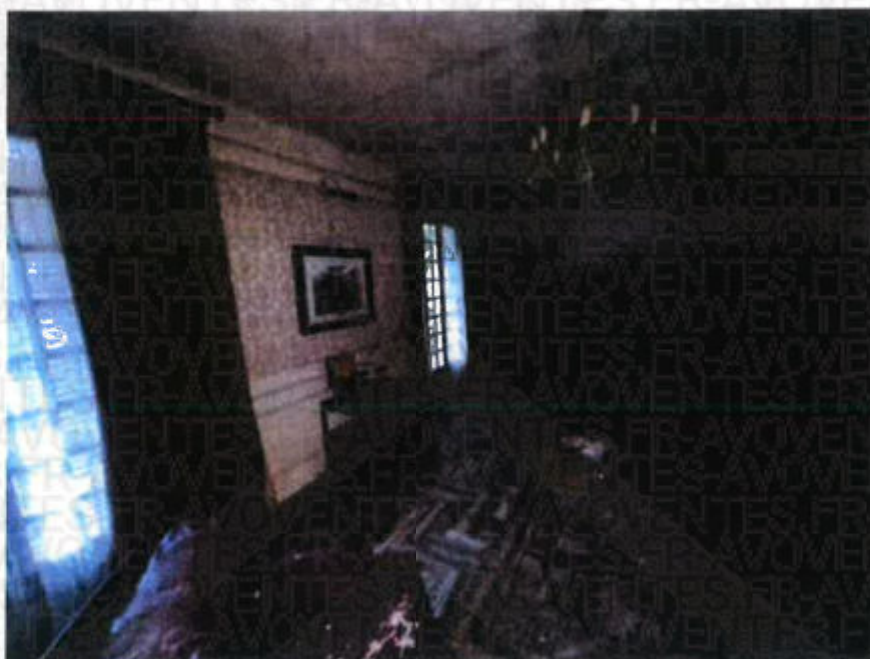
3.



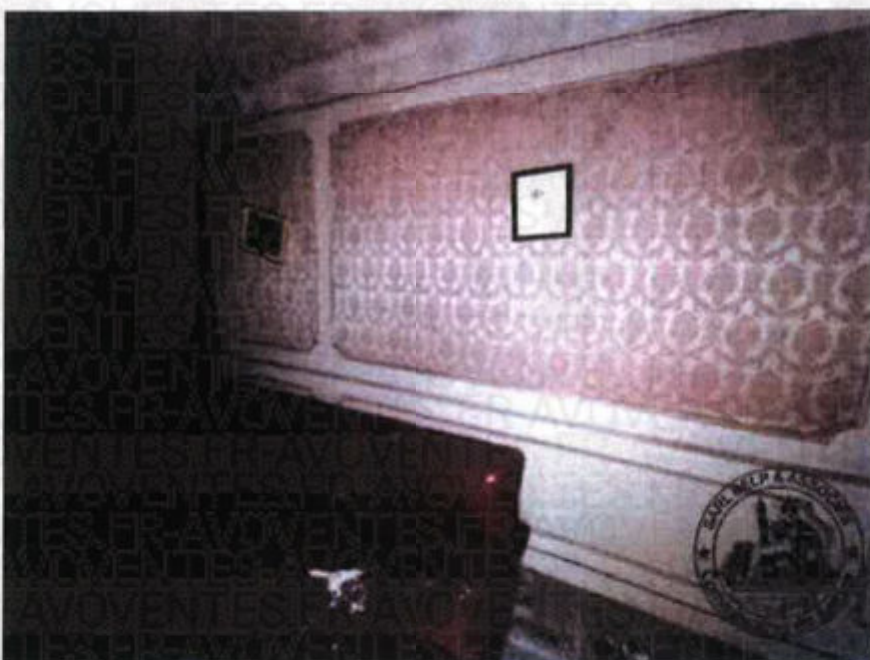
4.



5.



6.



7.



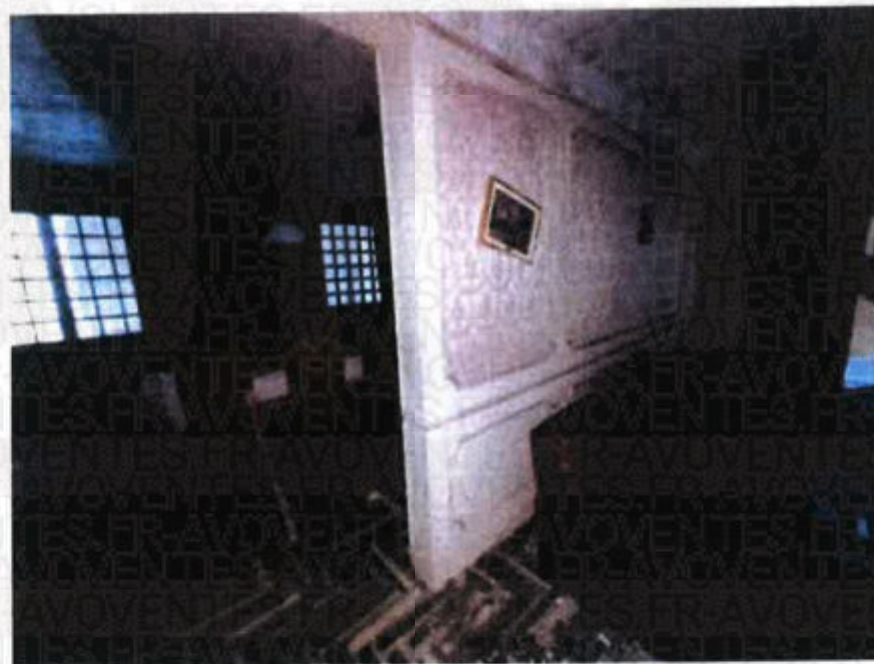
8.



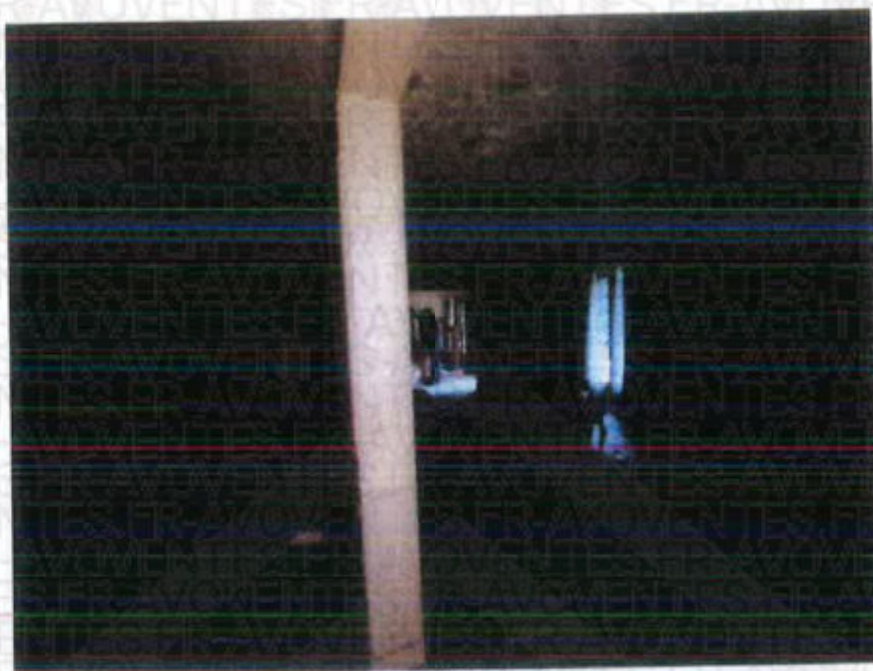
9.



10.



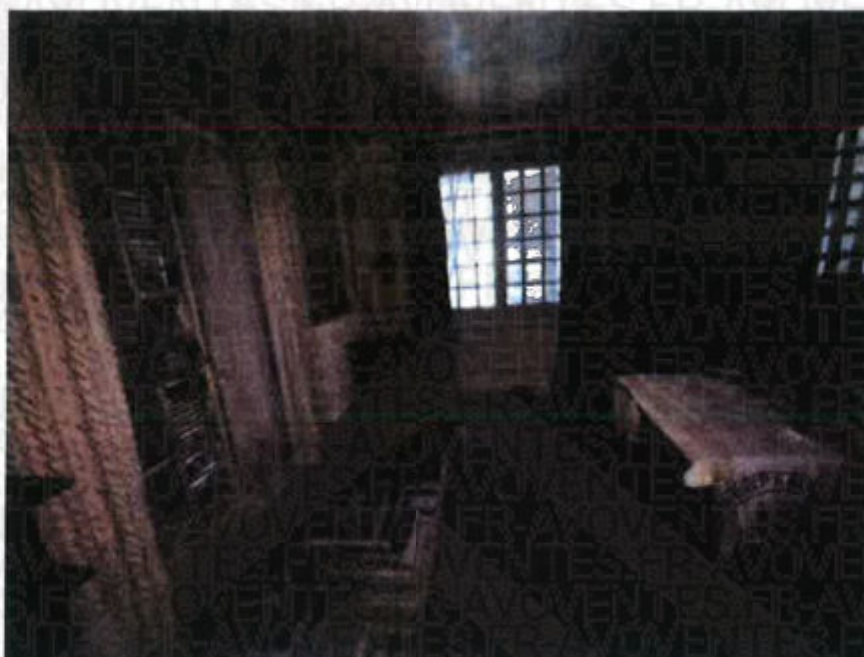
11.



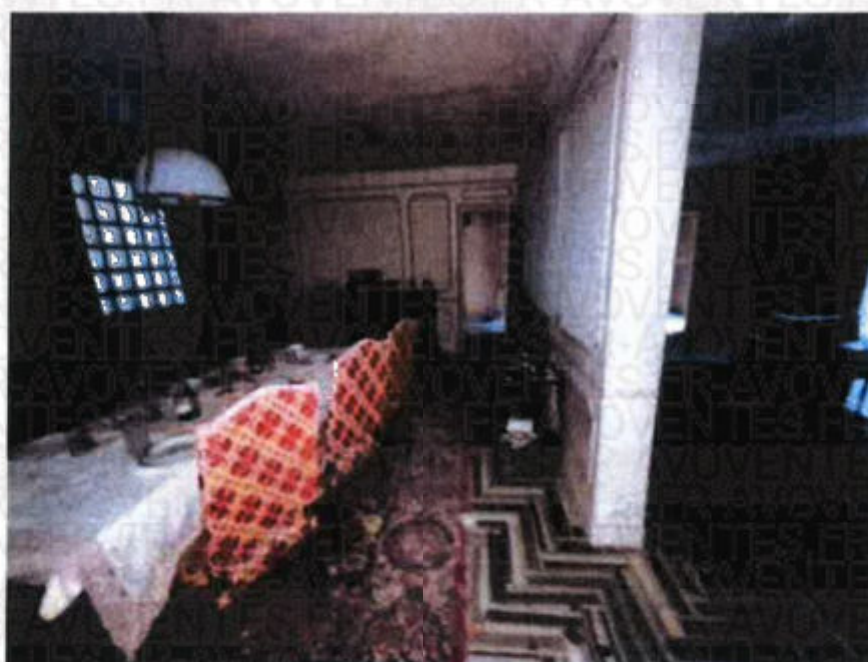
12.



13.



14.



15.





18.



19.



20.



21.



22.



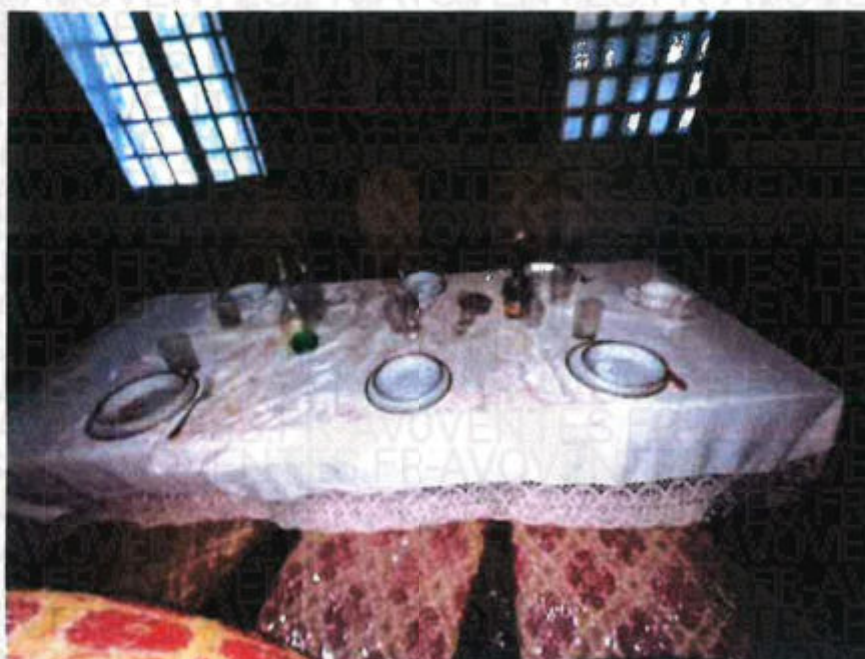
23.



24.



25.



26.



27.



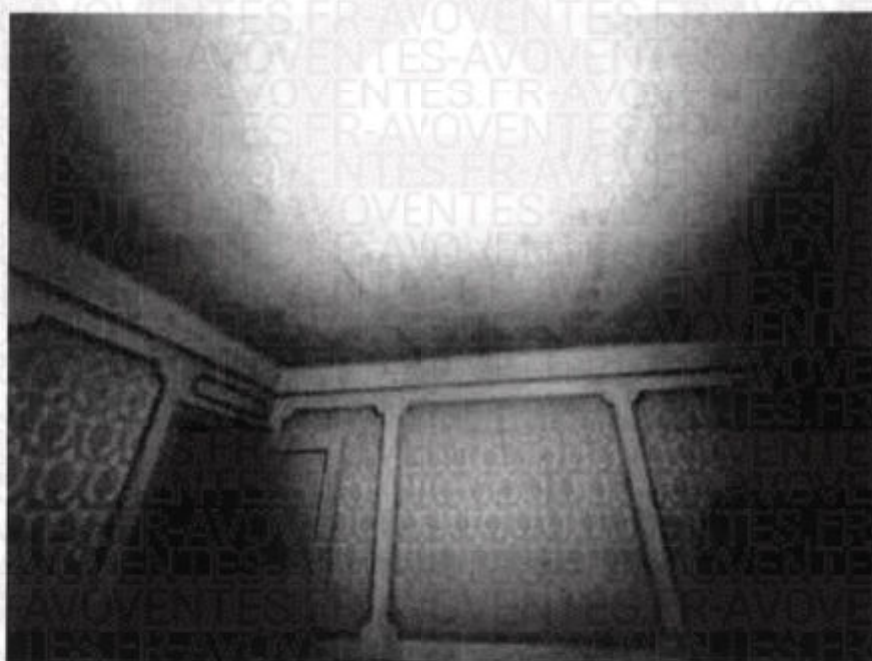
28.



29.



30.



31.



CUISINE

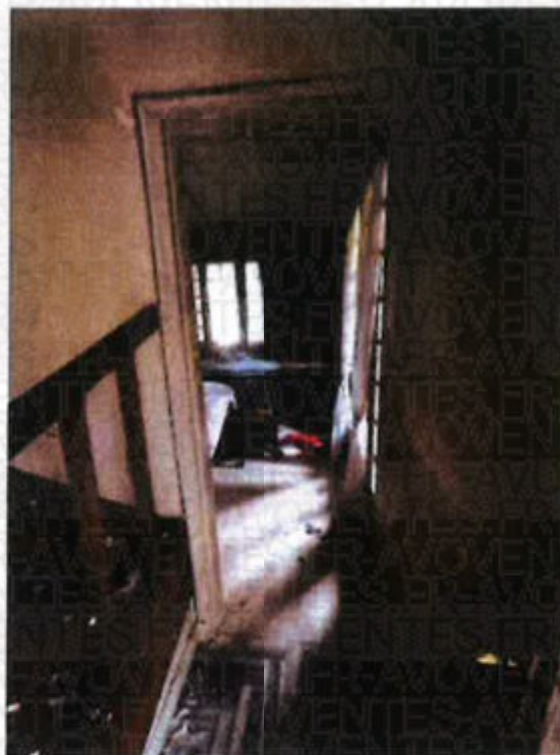
Je constate un état d'encombrement et d'insalubrité généralisé.

Je relève que le sol carrelé est souillé et encombré, présentant un aspect sale et désordonné. Je note la présence d'éléments textiles déposés directement sur le carrelage.

Je remarque que les murs, partiellement revêtus de carrelage, présentent des traces noires étendues, notamment dans un angle de la pièce. Je constate que les menuiseries des fenêtres montrent des signes de vétusté, avec des écaillages de peinture. Je relève que les voilages des fenêtres et de la porte-fenêtre sont partiellement décrochés ou reposent sur des surfaces souillées.

Je constate que le plafond présente une coloration grise uniforme et qu'un luminaire de type suspension y est fixé.

Je note enfin que les équipements et le mobilier de cuisine présentent un encrassement généralisé. Les plans de travail sont saturés et recouverts de poussières et de déchets. Je constate qu'un tiroir de meuble bas est resté ouvert, laissant apparaître un contenu disposé de manière désordonnée. Je relève la présence d'un évier à double bac contenant une eau stagnante et des résidus de vaisselle, ainsi que des égouttoirs encombrés. Je constate que la zone de cuisson, comprenant une gazinière et une hotte, présente des projections et des dépôts de graisse.





2.



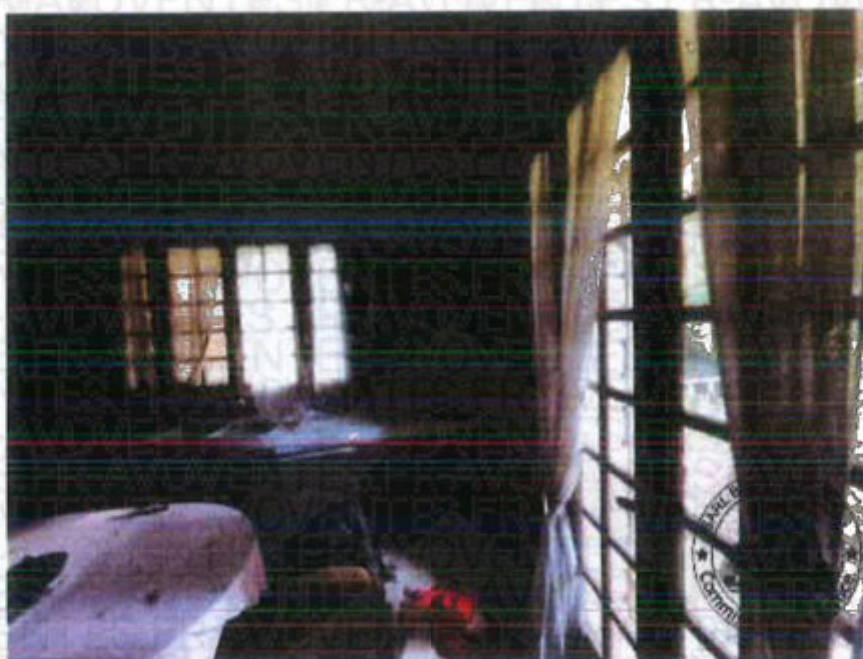
3.



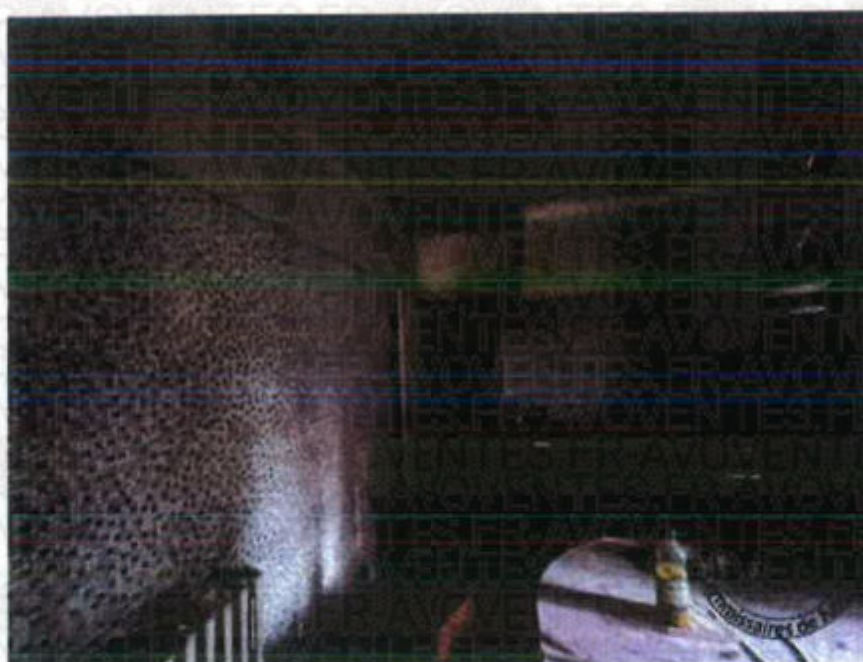
4.



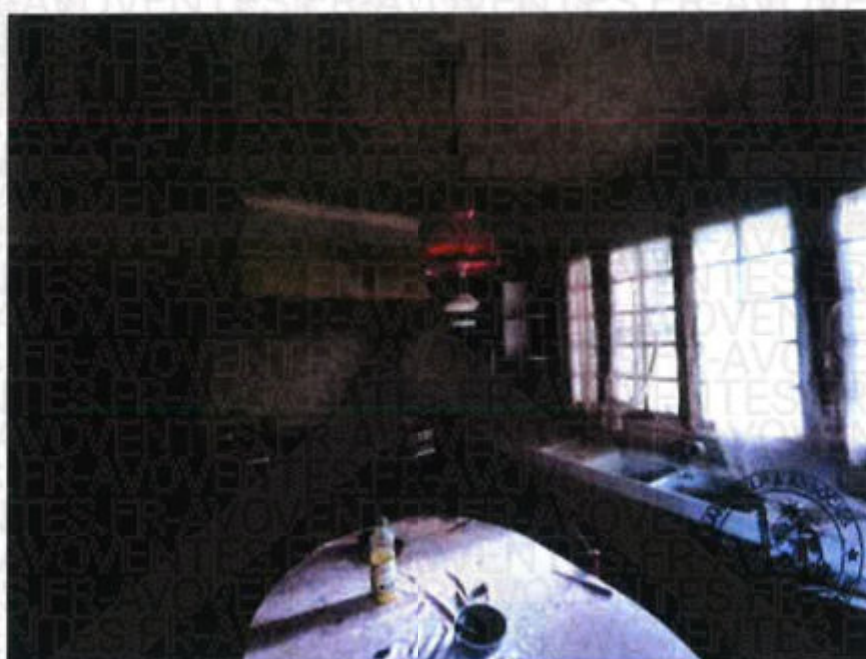
5.



6.



7.



8.



9.



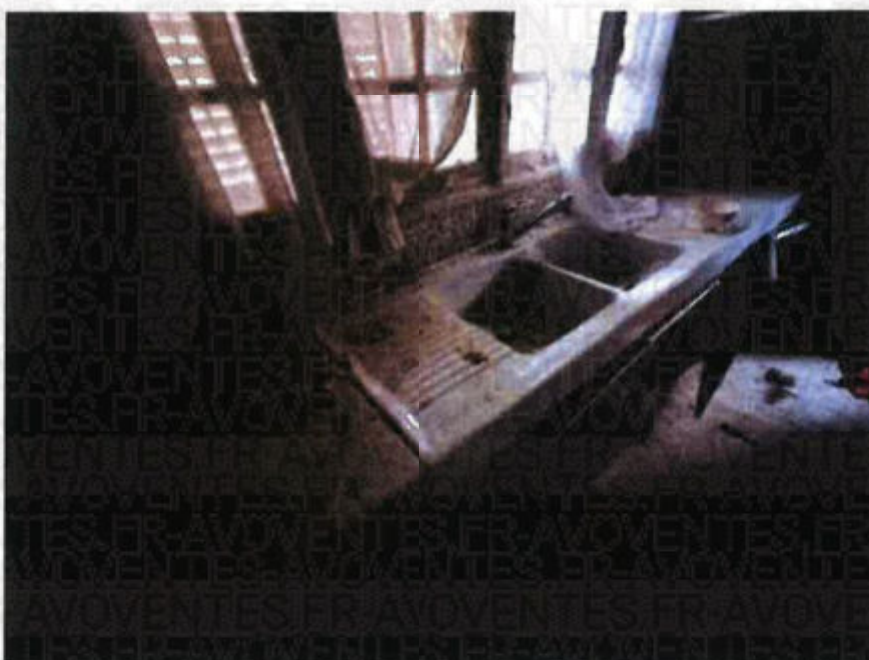
10.



11.



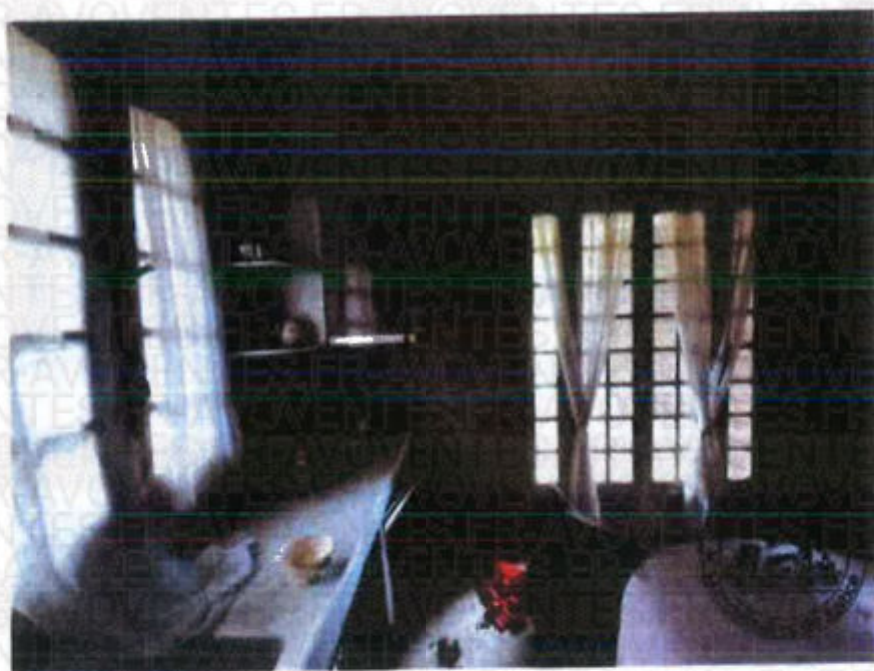
12.



13.



14.



15.



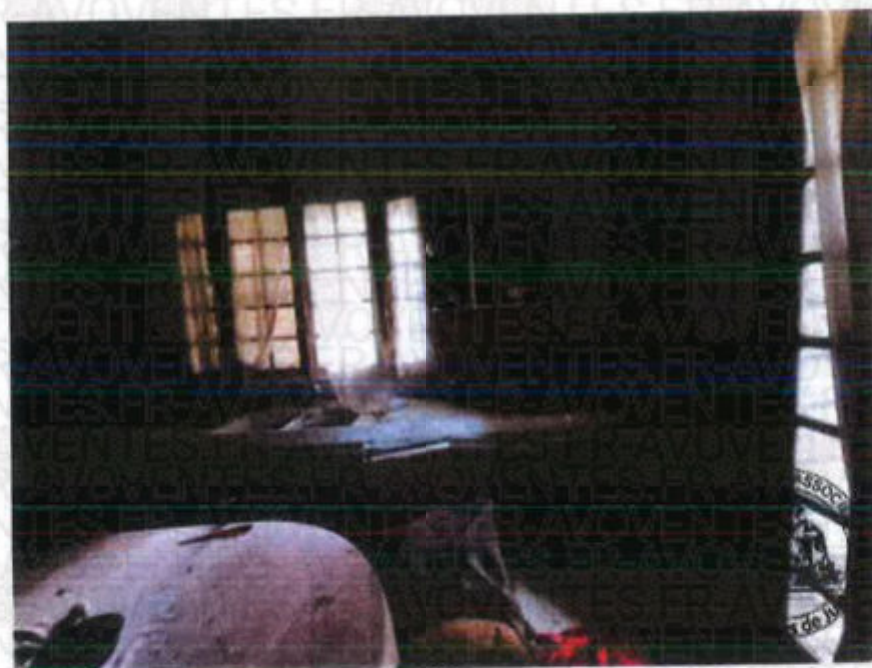
16.



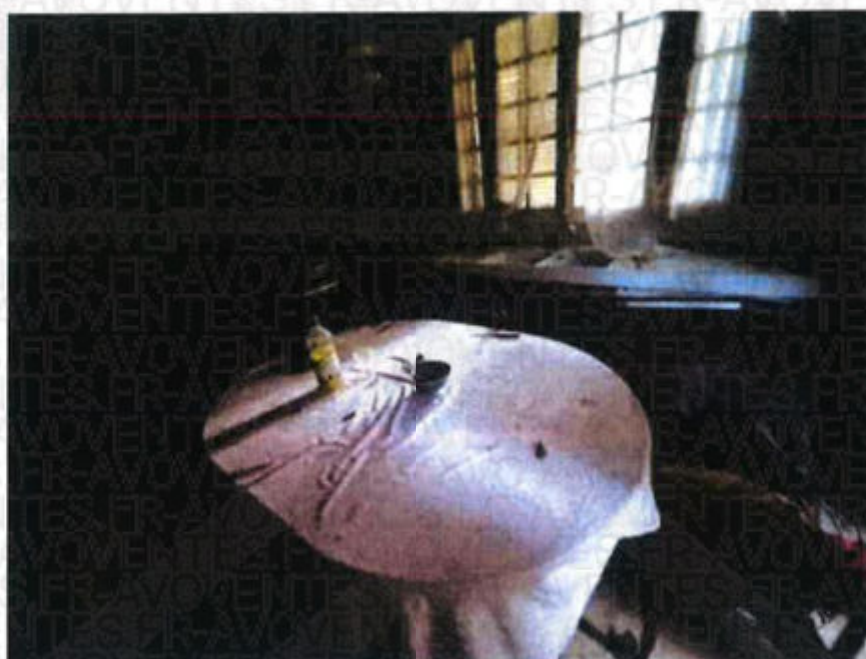
17.



18.



19.



CHAMBRE AU REZ-DE-CHAUSSEE

Je constate un état général de dégradation affectant l'ensemble de la pièce.

Je relève que le sol est jonché de fragments de plâtre et d'écailles de peinture blanche. Je note la présence d'une fine poussière blanche répartie sur l'ensemble de la surface du sol.

Je constate que les parois murales présentent des boursoffures et des décollements du revêtement. Je relève, notamment au-dessus des placards intégrés, une zone de noirceur étendue. Je remarque que le pourtour de la fenêtre ainsi que les boiseries des placards présentent des dégradations, avec une peinture qui s'effrite et se détache.

Je constate que le plafond présente des écaillages généralisés de la peinture et du plâtre. Je relève la présence de plaques de revêtement détachées, laissant apparaître le support par endroits. Je note également la présence de nombreuses auréoles de décoloration ainsi que de taches sombres, plus particulièrement dans les angles et le long des jonctions avec les murs.

Je remarque que le mobilier présent dans la pièce est recouvert de débris. Je constate la présence de fragments de plâtre et d'écailles de peinture sur le couvre-lit, les oreillers ainsi que sur les tables de chevet.





2.



3.



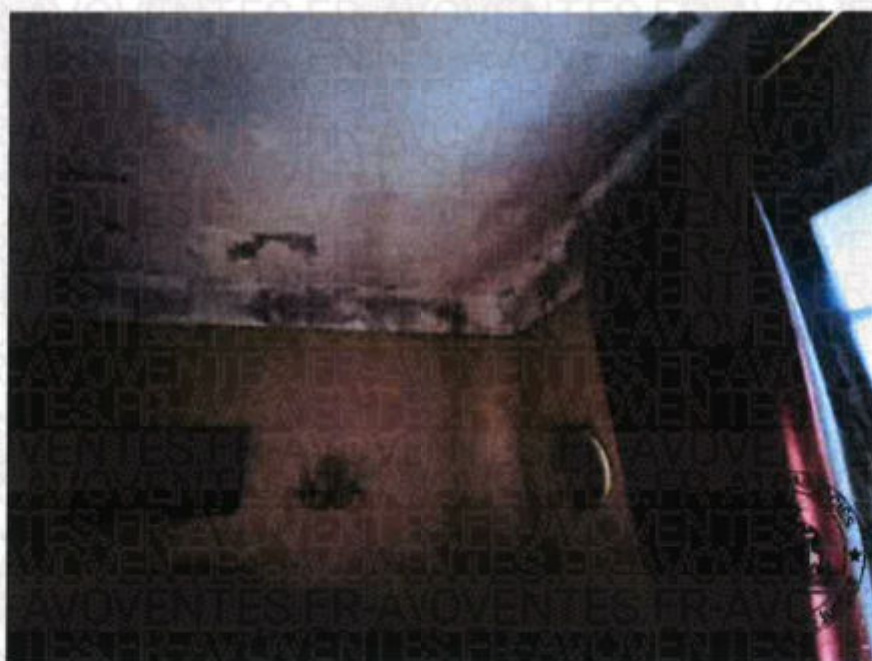
4.



5.



6.



7.



8.



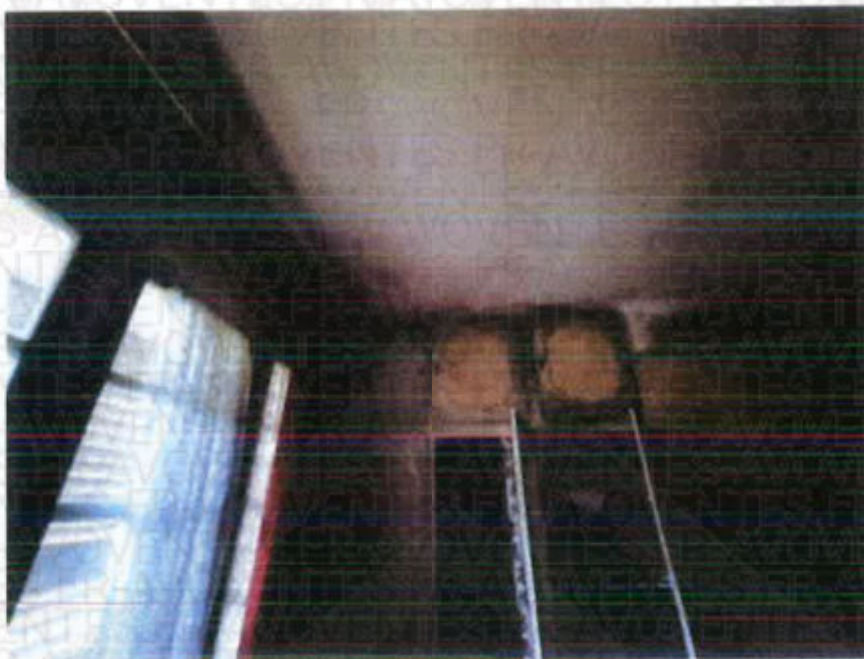
9.



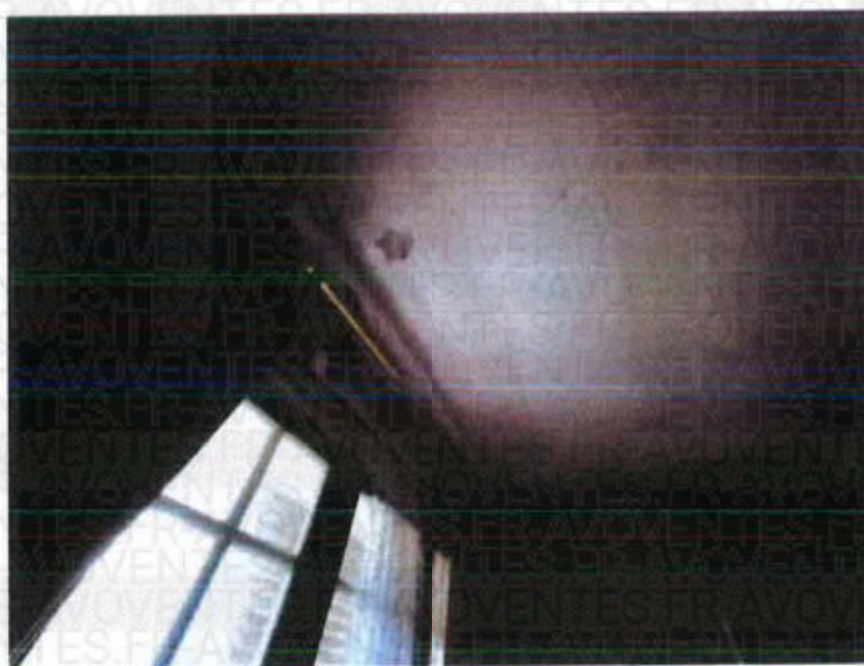
10.



11.



2.



13.



14.



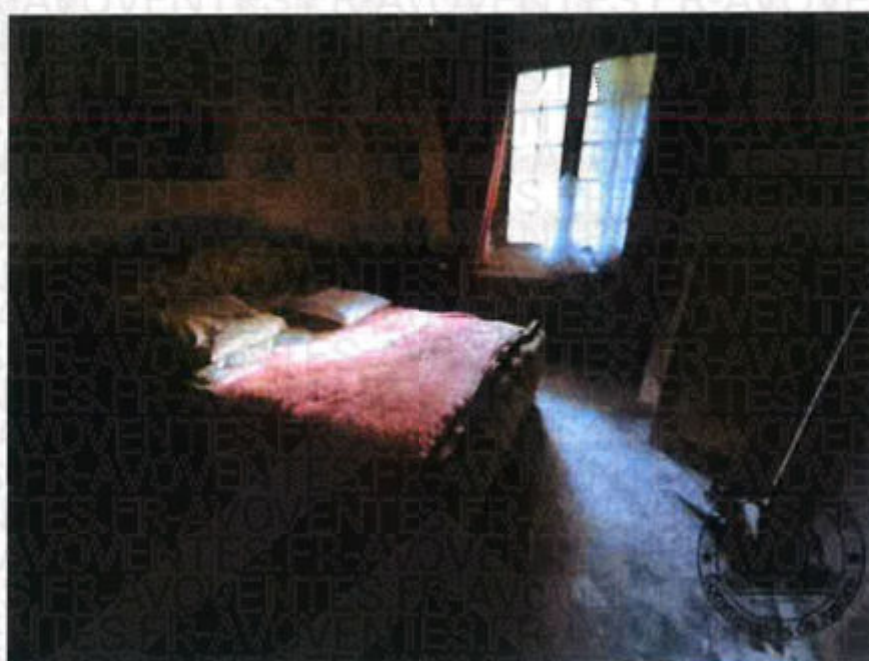
15.



16.



17.



WC AU REZ-DE-CHAUSSEE

Le sol est recouvert d'objets et de débris, incluant de nombreux fragments de revêtement provenant de la porte.

Je relève que la porte d'accès présente un revêtement sévèrement écaillé. Les parois latérales sont partiellement carrelées de faïence beige, présentant des traces de saissures et de poussière. Au-dessus du carrelage, les murs peints montrent des irrégularités et des marques d'usure.

Le plafond présente des zones grisâtres et quelques écailles de peinture.

Au centre de la pièce, je constate un volume important d'encombrants. Au fond, je relève un bloc sanitaire avec cuvette et réservoir de chasse d'eau en céramique noire, sur lequel est appuyé un manche télescopique. Sur la paroi gauche, un radiateur en fonte présente des traces d'oxydation, et une petite fenêtre en partie haute est opacifiée par la poussière.





2.



3.





5.



6.

SALLE DE BAIN AU REZ-DE-CHAUSSEE

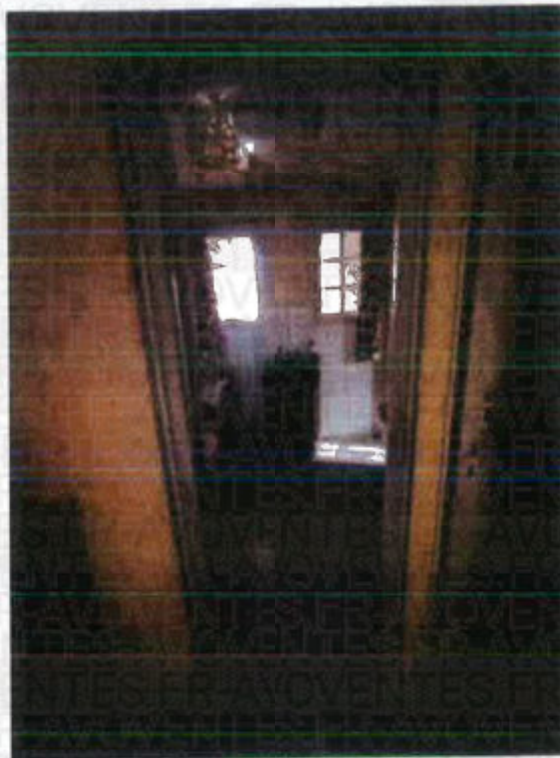
Je constate un état général de dégradation et d'encombrement.

Le sol est jonché de nombreux fragments de peinture écaillée.

Je relève que les murs, partiellement carrelés de blanc à motifs géométriques simples, présentent au-dessus du carrelage des traces de craquelures et des zones d'écailage. Je constate la présence de deux fenêtres à petits bois sur l'un des murs.

Le plafond présente un décollement généralisé de la peinture, se détachant par plaques entières. Je relève des lambeaux de revêtement pendants autour d'un plafonnier carré de couleur blanche.

Je constate la présence d'une baignoire de couleur rose, dont le fond est encombré de débris de peinture et d'objets divers. À proximité, un bidet de même couleur est partiellement recouvert de linges et de papiers. Je relève également un lavabo double vasque de couleur rose, surmonté d'un miroir de grande largeur. Un meuble de rangement noir, avec le tiroir supérieur entrouvert et présentant des marques d'usure, supporte plusieurs produits d'hygiène. Enfin, je note la présence d'un balai appuyé contre le mur et que la porte d'accès à la pièce présente un état de surface dégradé.





2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.



9.



10.



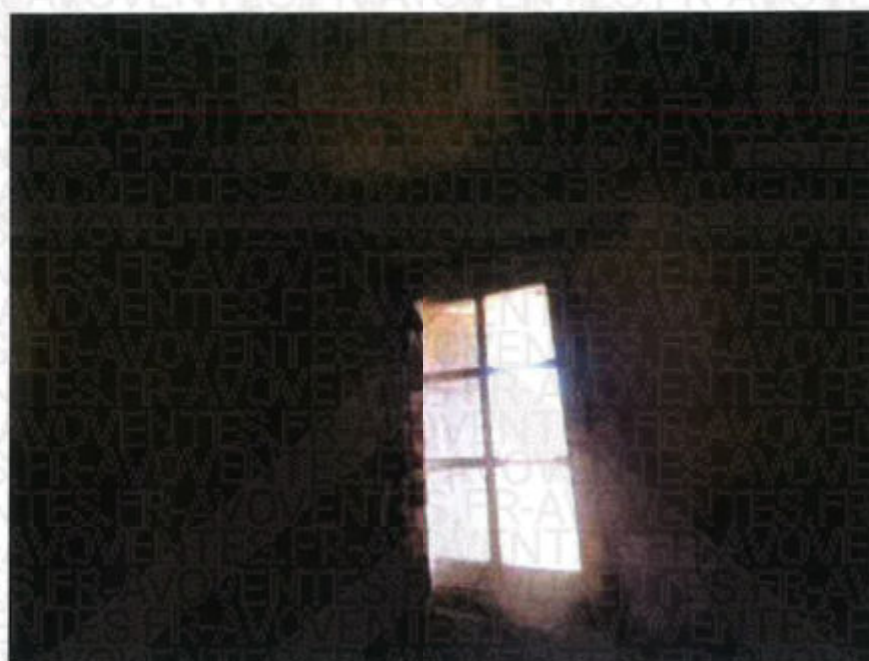
11.



12.



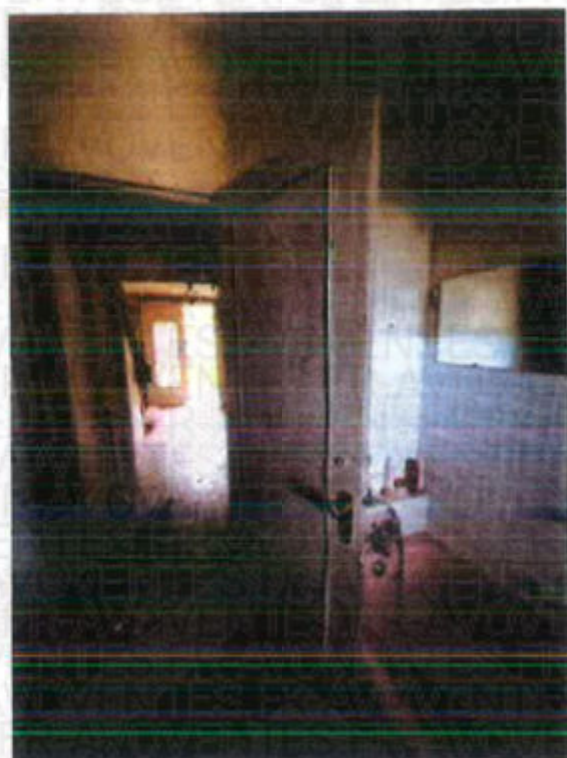
13.



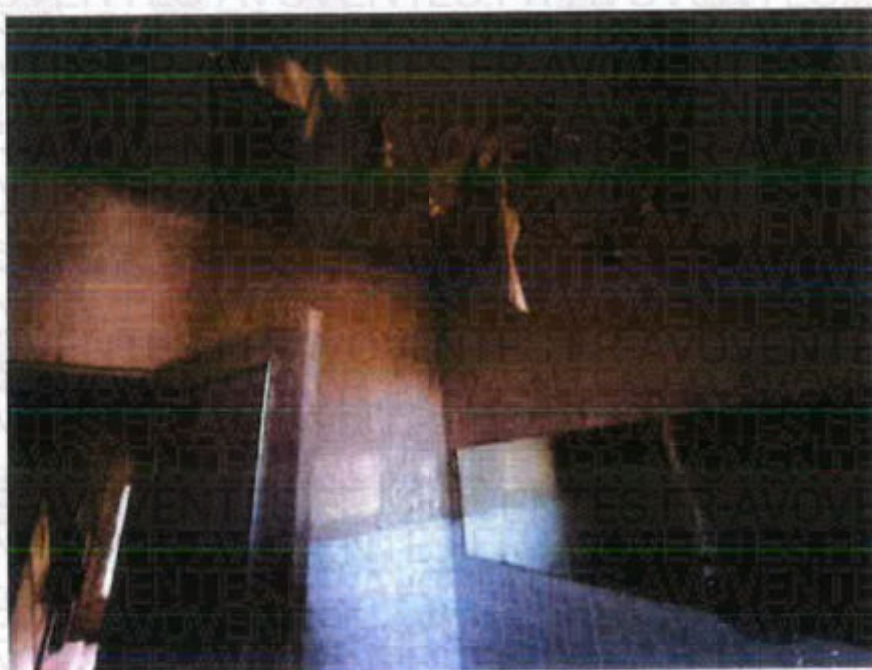
14.



15.



6.



17.



18.



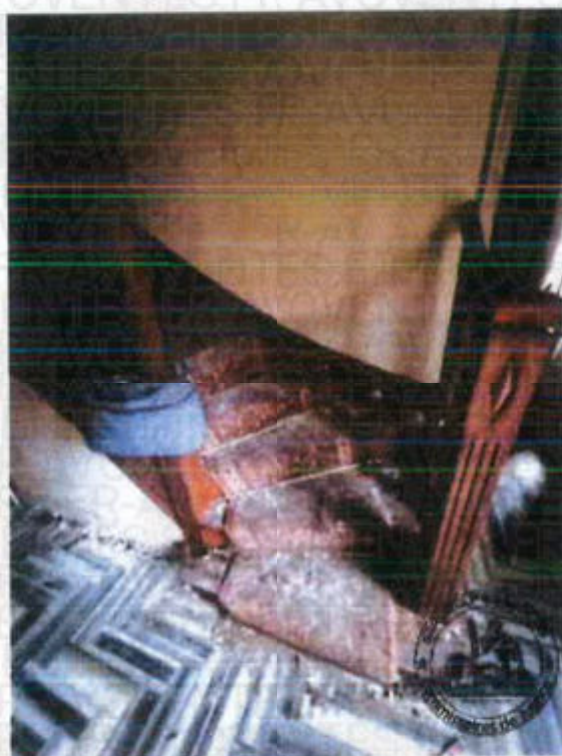
19.

ESCALIER

Le sol, ainsi que l'ensemble des marches recouvertes d'un tapis de passage à motifs, est jonché de débris blanchâtres, de poussière épaisse et de résidus de matériaux fragmentés. Je relève que l'accumulation de ces gravats est plus dense au pied de l'escalier, sur le sol au revêtement imitation parquet gris et blanc. Je note la présence d'une sacoche grise suspendue à la rampe en bois sur la partie gauche.

Je remarque que les parois présentent plusieurs auréoles de couleur jaunâtre et brunâtre sur le mur latéral droit longeant la montée d'escalier. La paroi située à gauche de l'escalier présente des zones de desquamation du revêtement visibles. Je relève également des débris de plâtre ou de peinture sur les rebords en bois de l'escalier.

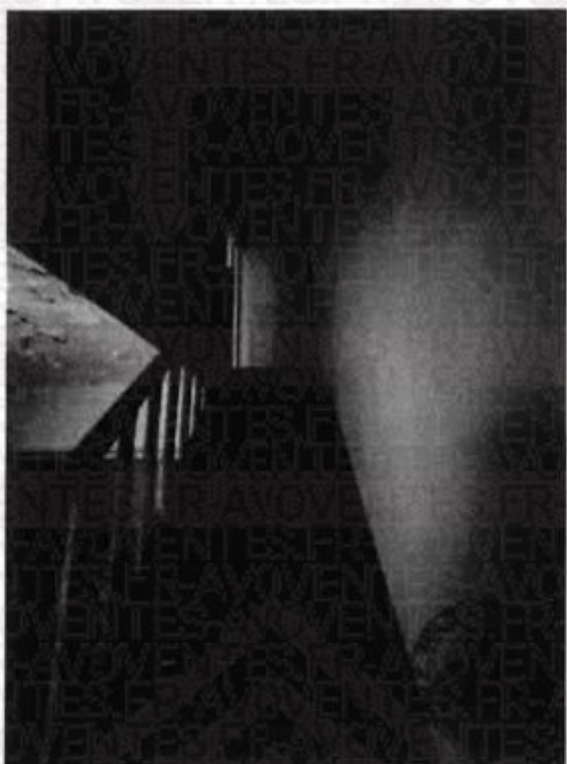
Le plafond et la retombée de poutre à gauche présentent des écaillages importants du revêtement. Je constate que la peinture se détache par plaques, laissant apparaître le support par endroits. Je note la présence d'un luminaire de type lanterne fixé au plafond, en haut de la volée de marches.



1.



2.

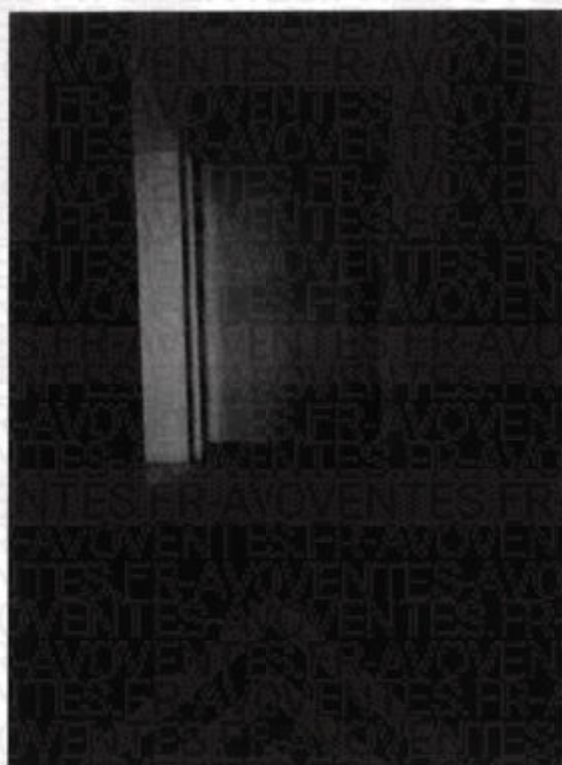


3.





5.



6.

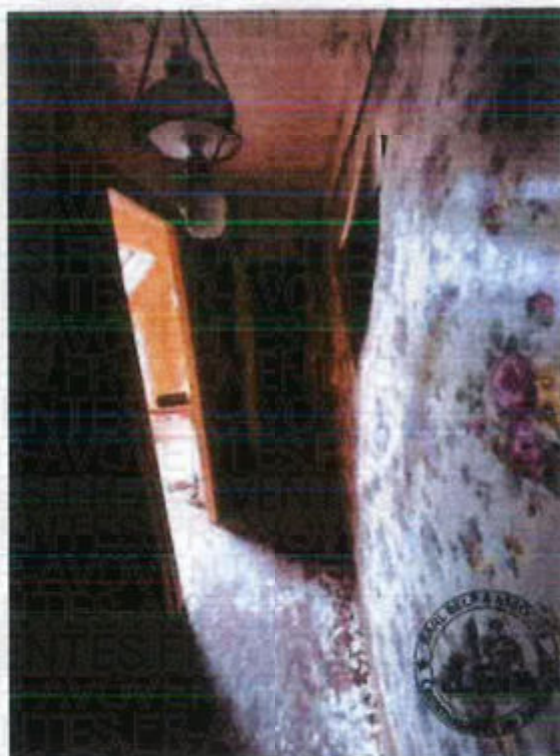
DÉGAGEMENT DU PREMIER ÉTAGE

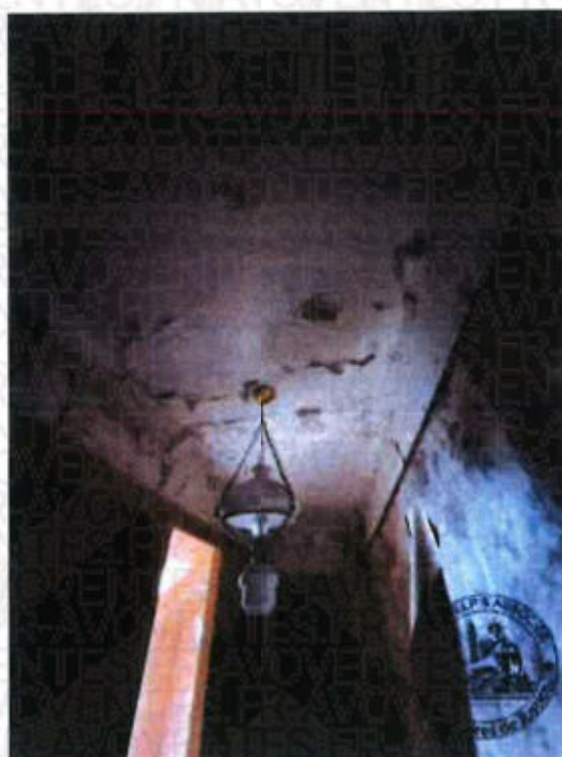
Le sol est recouvert d'un dépôt important de débris blanchâtres, de fragments de peinture et d'écailles de plâtre, couvrant partiellement le revêtement de sol d'origine. Je relève également la présence de quelques objets épars, dont un fascicule de couleur sombre.

Les parois murales sont recouvertes d'un papier peint à motifs floraux. Je constate, sur le pan de mur droit, un décollement franc d'un lè de papier peint sur sa partie supérieure, s'enroulant vers l'extérieur. Je relève la présence de taches brunâtres et d'auréoles d'humidité sur plusieurs sections des murs. À la jonction entre les murs et le plafond, je note une discontinuité marquée de l'enduit et du revêtement.

Le plafond présente un décollement généralisé de la couche de finition, s'exfoliant en plaques de dimensions variables et laissant apparaître le support par endroits. Je relève la présence de fissures longitudinales et transversales sur l'ensemble de sa surface. Je constate également des zones de revêtement pendantes, notamment autour du point d'ancrage de la suspension lumineuse.

Je note la présence de portes intérieures de couleur claire, dont l'une est entrouverte, donnant sur une pièce adjacente sombre. En partie haute d'une paroi, je relève des éléments de mobilier intégrés de type placards, dont les portes présentent un aspect encrassé et sont situées sous la zone de plafond dégradée. Je constate que les huisseries des portes présentent des signes d'écailage de peinture similaires à ceux observés au plafond.





2.

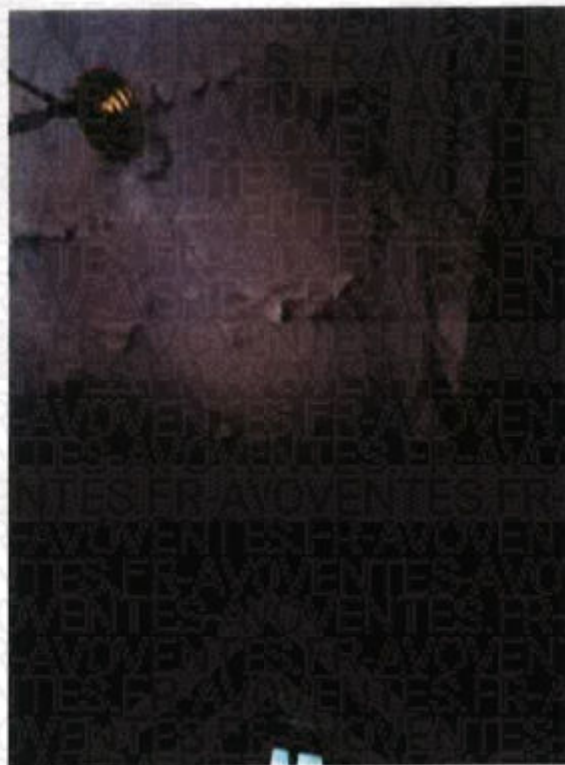


3.





5.



6.





8.



9.

PREMIERE PIECE A GAUCHE AU PREMIER ETAGE

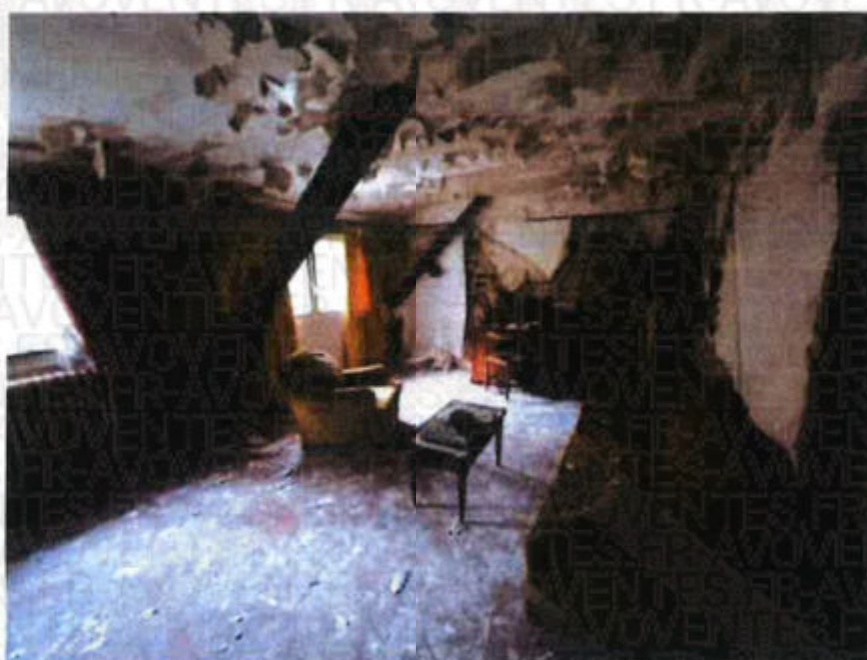
Le sol est jonché de nombreux débris blanchâtres, qui recouvrent également les meubles présents, notamment un canapé en velours de couleur ocre et un bureau en bois.

Les murs présentent de larges lés de papier peint floral qui se détachent et s'enroulent vers le bas. Sous ces lés, je relève de nombreuses taches sombres, noires et verdâtres, recouvrant partiellement la maçonnerie et le revers du papier peint. Je constate que ces mêmes taches sont visibles sur les murs à nu autour des fenêtres et dans les angles de la pièce.

Le plafond présente un décollement généralisé du revêtement, se détachant par plaques sur l'ensemble de sa surface.

Je note que le mobilier est affecté par la chute de matériaux provenant du plafond. Je constate que le bureau en bois est parsemé de résidus de revêtement et que l'assise d'une chaise placée devant ce bureau est partiellement dégradée, laissant apparaître son garnissage. Sur le bureau, je relève la présence de livres ouverts et d'objets recouverts de poussière et de débris blancs. Je note également un fauteuil et une table basse affectés par les mêmes chutes de matériaux. Une poutre en bois sombre traverse la pièce en diagonale et les rideaux, de couleur rouge et jaune selon les ouvertures, sont tirés ou partiellement rabattus.





2.



3.



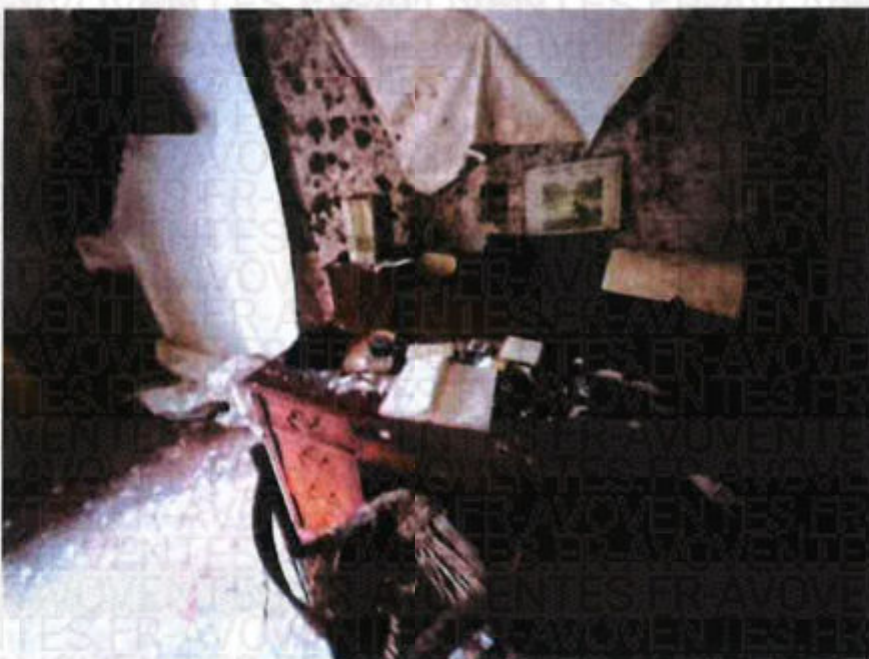
4.



5.



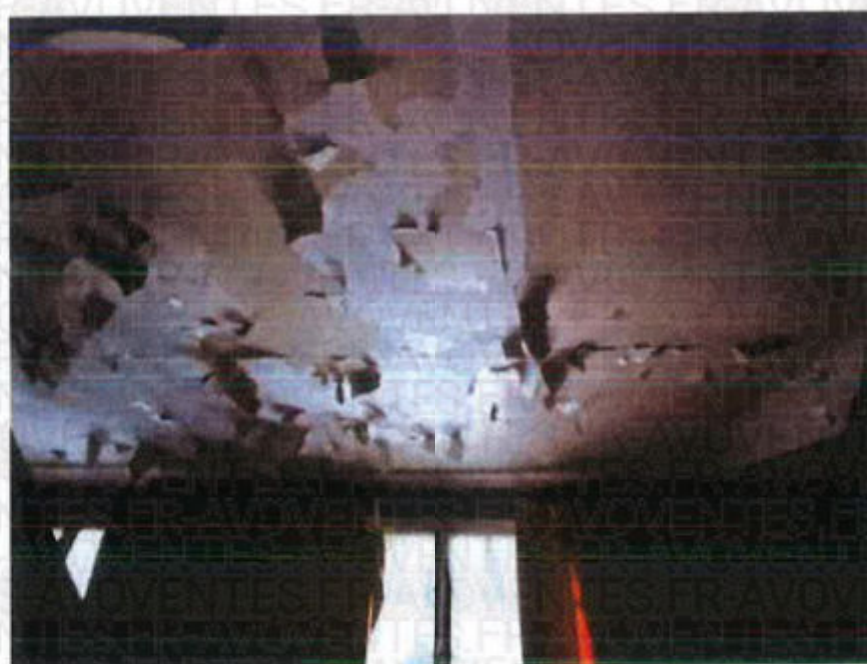
6.



7.



3.



9.



10.



11.



12.



13.



14.



15.



16.



17.



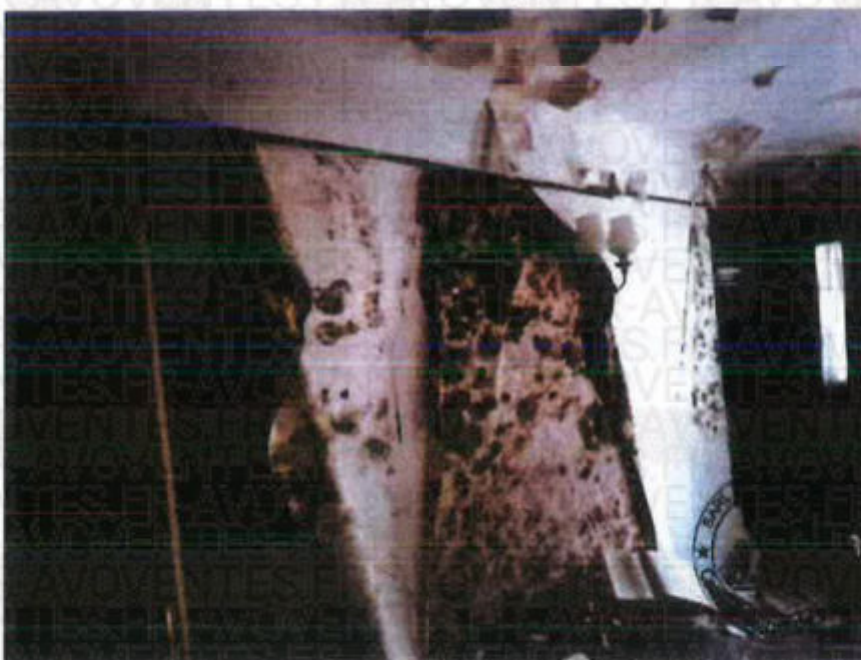
18.



19.



20.



21.

CHAMBRE AU FOND DU DEGAGEMENT AJ PREMIER ETAGE

Le sol est recouvert de dépôts de poussière et de débris provenant des revêtements muraux et du plafond.

Le plafond, peint en blanc, présente des écaillages majeurs sur la quasi-totalité de sa surface. Je relève par endroits des plaques de peinture de plusieurs centimètres de diamètre détachées du support, laissant apparaître le matériau sous-jacent. En partie centrale, le revêtement a totalement disparu, révélant une structure de briquettes. Une poutre transversale en bois sombre traverse la pièce ; sa peinture blanche s'effrite également de manière importante.

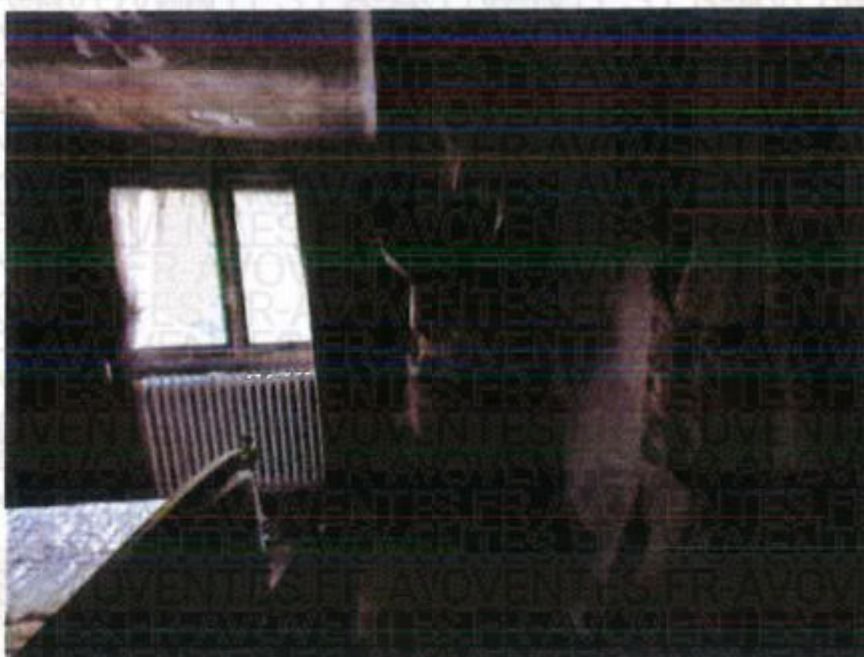
Les murs sont recouverts d'un papier peint à motifs floraux et champêtres, se décolle par pans entiers, notamment au-dessus de la tête de lit et sur le mur incliné suivant la pente du toit. Je note que les lés pendent vers le sol, laissant apparaître les murs à nu. Je relève également des traces de moisissures sombres et des auréoles d'humidité sur le papier peint encore adhérent et sur les zones de plâtre découvertes.

Je constate la présence d'une fenêtre à double battant équipée de rideaux blancs translucides et de doubles rideaux marrons. Sous cette fenêtre, un radiateur en fonte blanc est fixé au mur. Contre une paroi, je note une armoire en bois sombre à trois portes avec liserés dorés.





2.



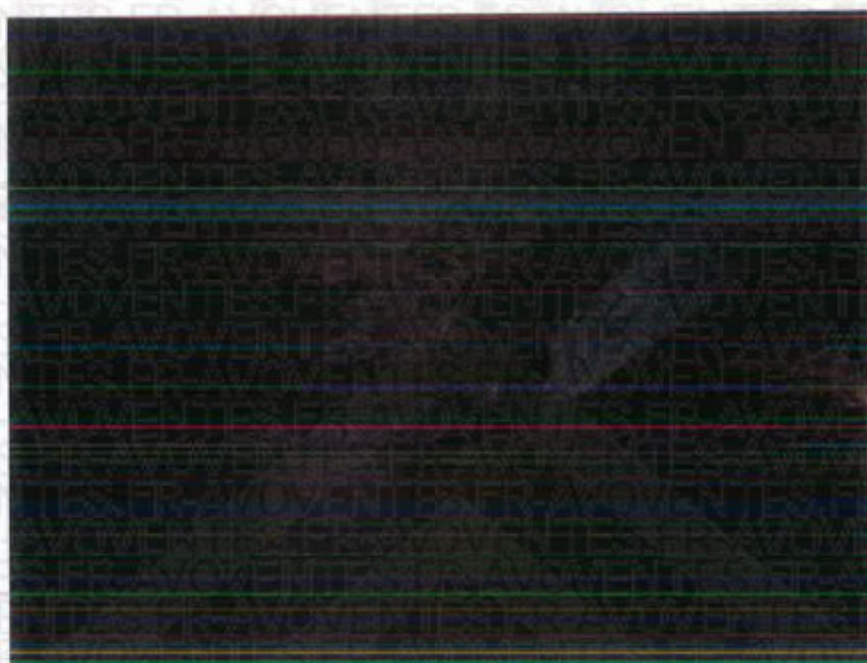
3.



4.



5.



5.



7.



8.



9.



10.



11.



WC SALLE DE BAIN AU PREMIER ÉTAGE

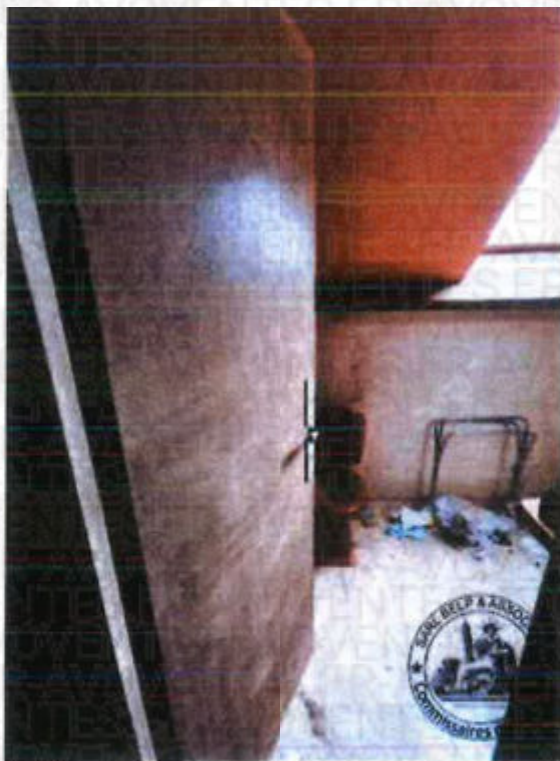
Le sol est recouvert d'un carrelage de teinte claire présentant de nombreuses souillures sombres et des débris épars sur toute sa surface. Je relève la présence d'un anoncelement de linges et textiles blancs et grisâtres au pied d'un support métallique tubulaire, ainsi que des chaussures de type escarpins et chaussons à proximité du lavabo.

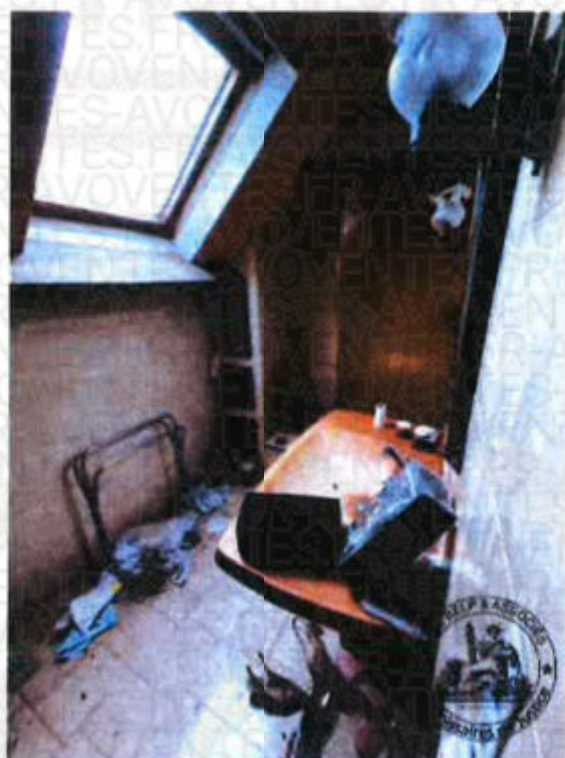
Les murs sont partiellement revêtus d'un carrelage beige, certains carreaux présentant des motifs floraux. Je constate, sur la paroi inclinée et les poutres apparentes, la présence de toiles d'araignées et de poussière accumulée.

Je relève la présence d'un ensemble sanitaire de couleur marron/ocre comprenant :

- un WC dont le couvercle de l'abattant est ouvert, avec dépôts calcaires et salissures dans la cuvette ;
- un lavabo dont la vasque présente des taches brunâtres au fond et autour de la bonde, le rebord supportant divers objets et emballages ;
- un receveur de douche encastré au sol, contenant plusieurs paniers en osier remplis d'objets divers et de textiles souillés.

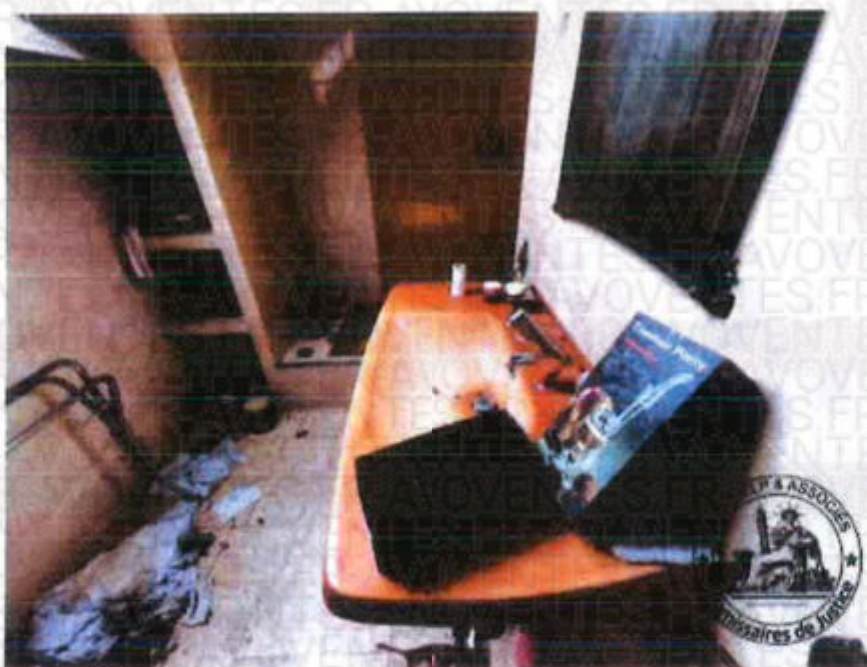
Je constate une fenêtre de toit de type Velux dont le cadre en bois présente des traces de poussière. Un radiateur en fonte blanche est fixé au mur à gauche de la fenêtre. Au-dessus du lavabo, je relève un miroir à cadre métallique dont la surface réfléchissante présente des coulures verticales importantes. Deux appliques lumineuses de style ancien, avec globes en verre dépoli sont fixées de part et d'autre du miroir. Enfin, la porte d'accès est entrouverte, laissant apparaître une poignée en céramique à motifs floraux.







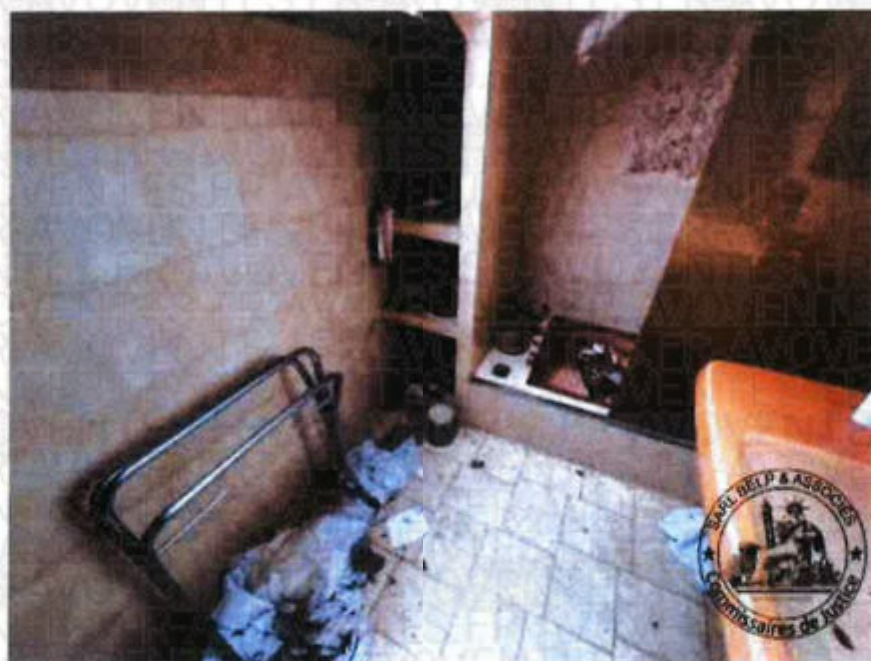
3.



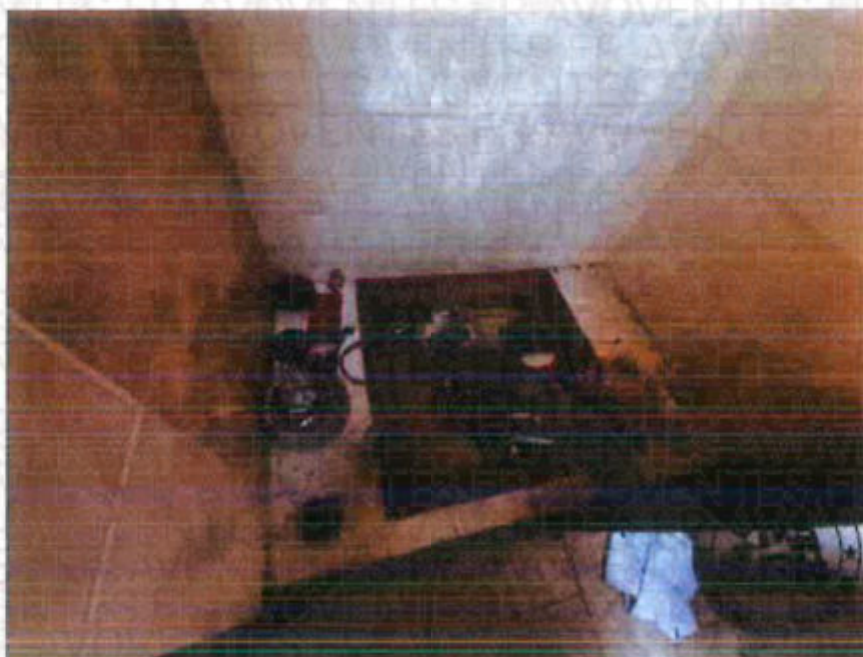
4.



5.



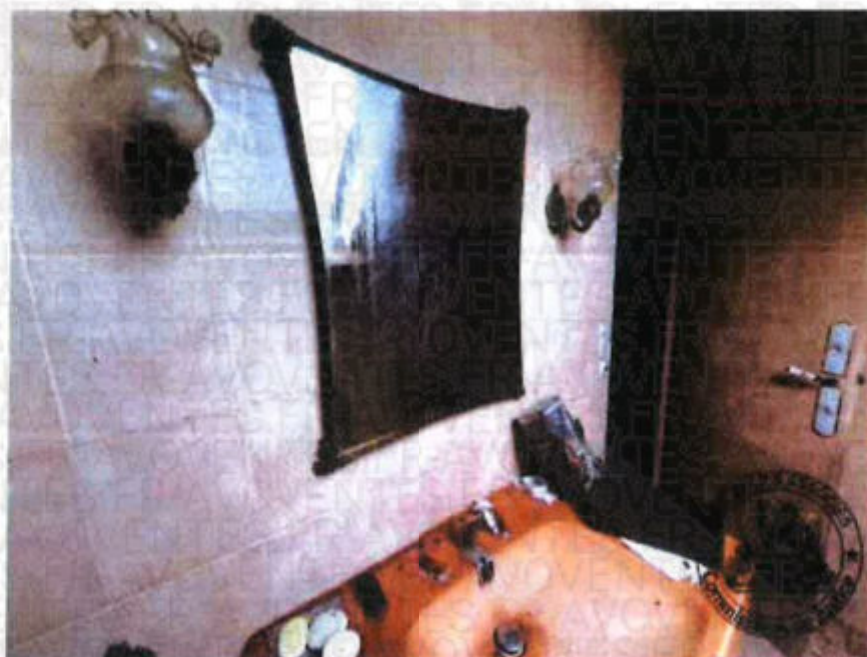
6.



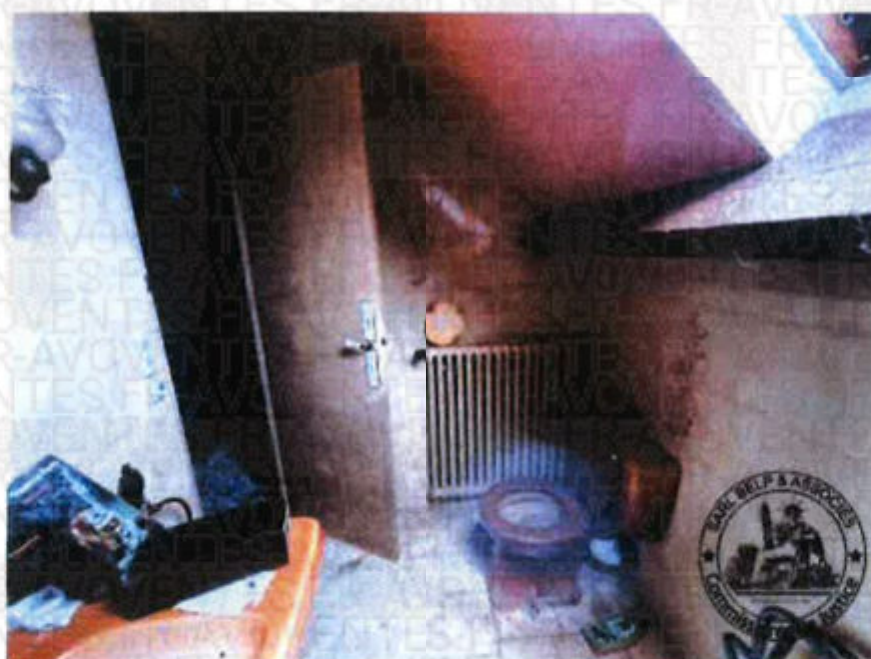
7.



3.



9.



10.



1.



2.



13.

COMBLES

Je constate dans cet espace sous combles, avec toiture rampante et charpente en bois apparente, un état général d'encombrement.

Le sol est recouvert d'objets divers, cartons, sacs, papiers, textiles et chaussures. L'espace sous la pente de toit la plus basse est totalement obstrué, rendant le sol invisible sur la majeure partie de la surface.

Les parois présentent des traces de frottements, des auréoles brunâtres et des zones de décoloration. Je relève la présence de nombreuses toiles d'araignées suspendues aux chevrons et aux conduits verticaux.





2.



3.



4.



5.



6.



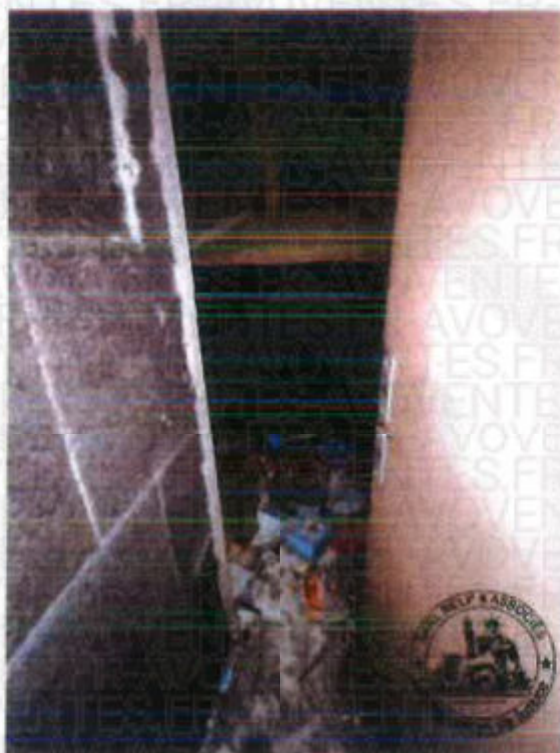
7.

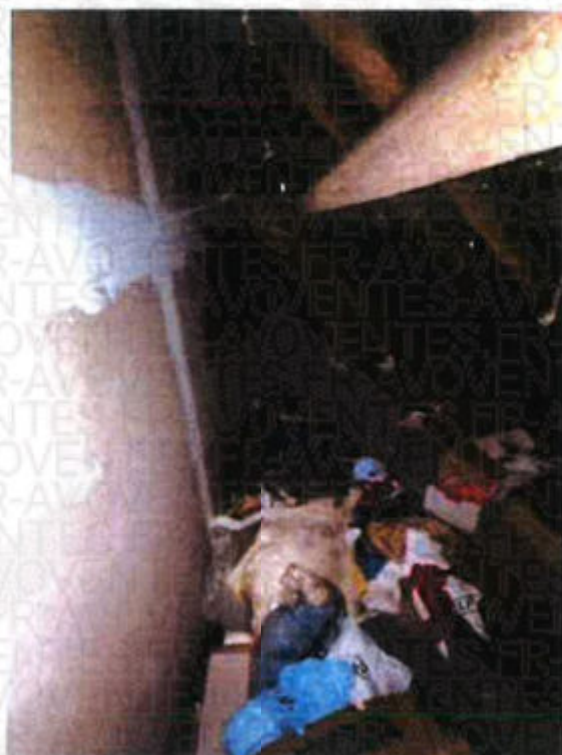
COMBLE 2

Je constate dans cet espace sous combles, avec toiture rampante et charpente en bois apparente, un état général d'encombrement.

Le sol est recouvert d'objets divers, cartons, sacs, papiers, textiles et chaussures. L'espace sous la pente de toit la plus basse est totalement obstrué, rendant le sol invisible sur la majeure partie de la surface.

Les parois présentent des traces de frottements, des auréoles brunâtres et des zones de décoloration. Je relève la présence de nombreuses toiles d'araignées suspendues aux chevrons et aux conduits verticaux.





2.



3.



COMBLE 3

Je constate dans cet espace sous combles, avec toiture rampante et charpente en bois apparente, un état général d'encombrement.

Le sol est recouvert d'objets divers, cartons, sacs, papiers, textiles et chaussures. L'espace sous la pente de toit la plus basse est totalement obstrué, rendant le sol invisible sur la majeure partie de la surface.

Les parois présentent des traces de frottements, des auréoles brunâtres et des zones de décoloration. Je relève la présence de nombreuses toiles d'araignées suspendues aux chevrons et aux conduits verticaux.



1.



SOUS SOL

Le sol, partiellement carrelé à motifs géométriques et partiellement en béton brut, est jonché de détritus, cartons dégradés, résidus organiques et objets divers. Je constate un encombrement important constitué de sacs plastiques, cagettes vides, matériaux de construction et objets domestiques hors d'usage.

Les parois présentent des traces d'humidité généralisées et des dégradations de surface importantes. Je relève des altérations des enduits et des peintures, laissant apparaître des zones sombres et des efflorescences, particulièrement le long des canalisations et sous les ouvertures. Dans les zones de stockage technique, les murs en parpaings et en pierres apparentes montrent les taches d'humidité étendues et des zones de ruissellement. Le plafond, constitué de dalles de béton ou de hourdis, laisse apparaître des câblages électriques, des luminaires de type hublot et des cordes à linge transversales munies de pinces.

Je constate la présence de mobilier et équipements divers : un bloc évier à deux bacs avec les vantaux inférieurs ouverts et encombrés, un meuble de rangement blanc à tiroirs dont plusieurs sont ouverts, une armoire en bois foncé à deux portes dont l'une est dégonflée, un ballon d'eau chaude vertical, une chaudière noire avec tuyauteries apparentes et une étagère métallique supportant de nombreux bidons de produits ménagers et de jardinage.

Les ouvertures sont limitées et protégées par de petites fenêtres munies de barreaux de sécurité et partiellement occultées par des objets ou rideaux. Les circulations entre les pièces s'effectuent par des ouvertures dépourvues de blocs-portes ou par des portes en bois à lames verticales, dont certaines sont dégonflées ou entrouvertes. L'éclairage naturel est réduit et l'installation électrique est composée de conduits et d'interrupteurs en saillie.





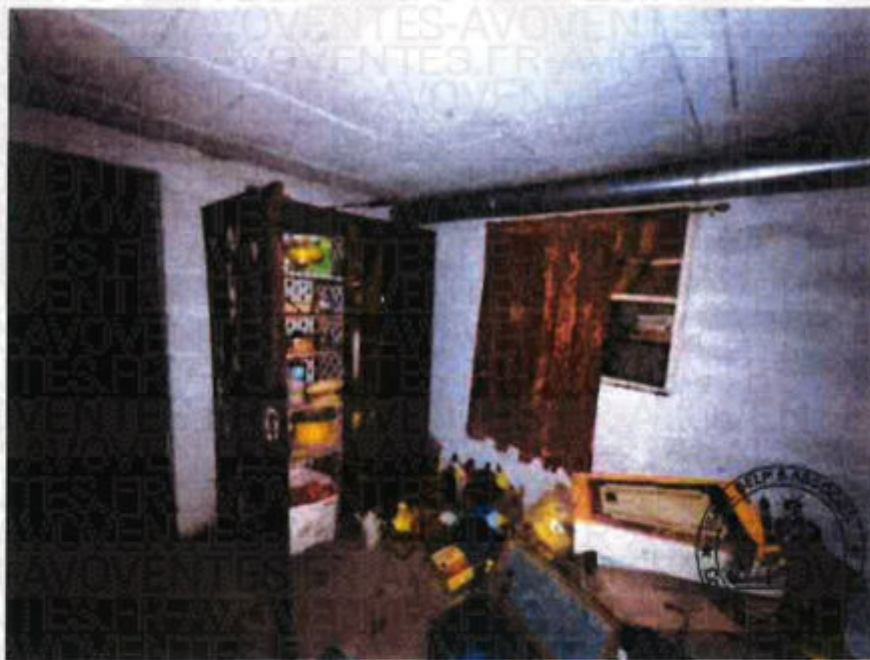
2.



3.



4.



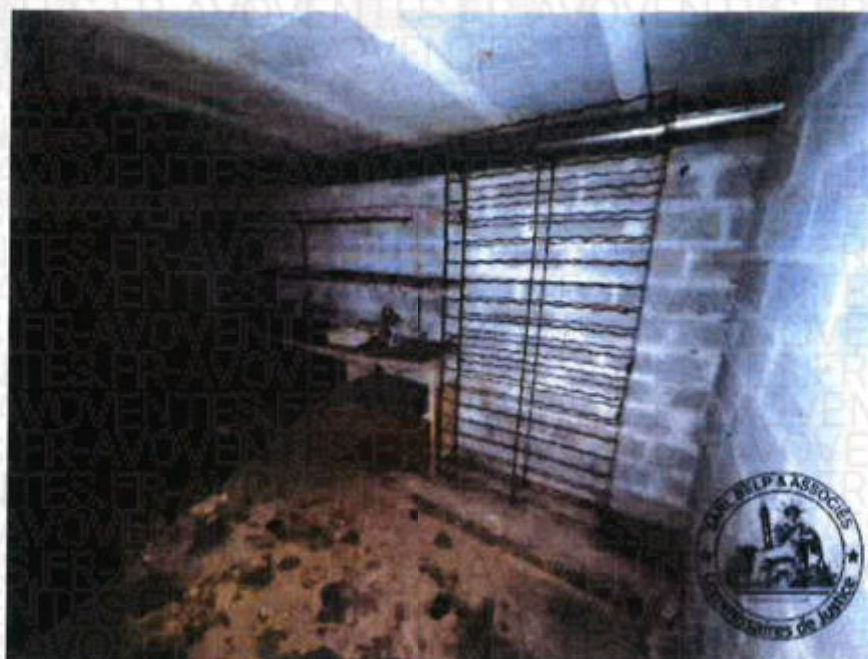
5.



5.



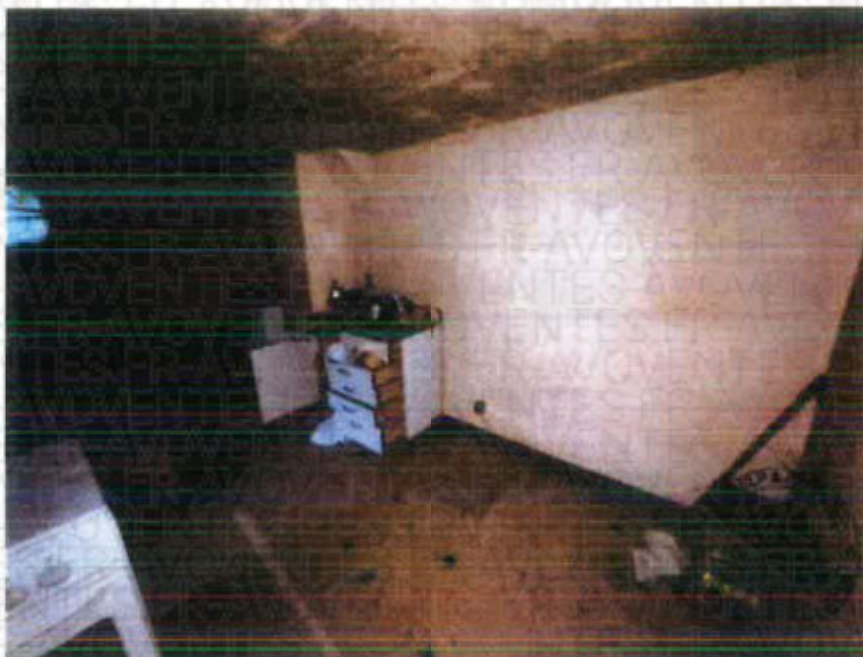
7.



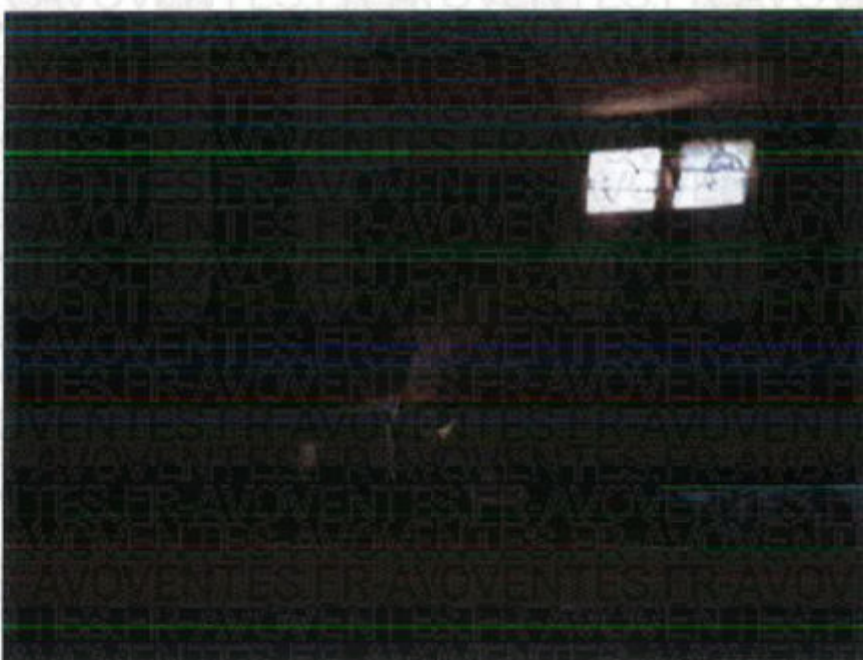
8.



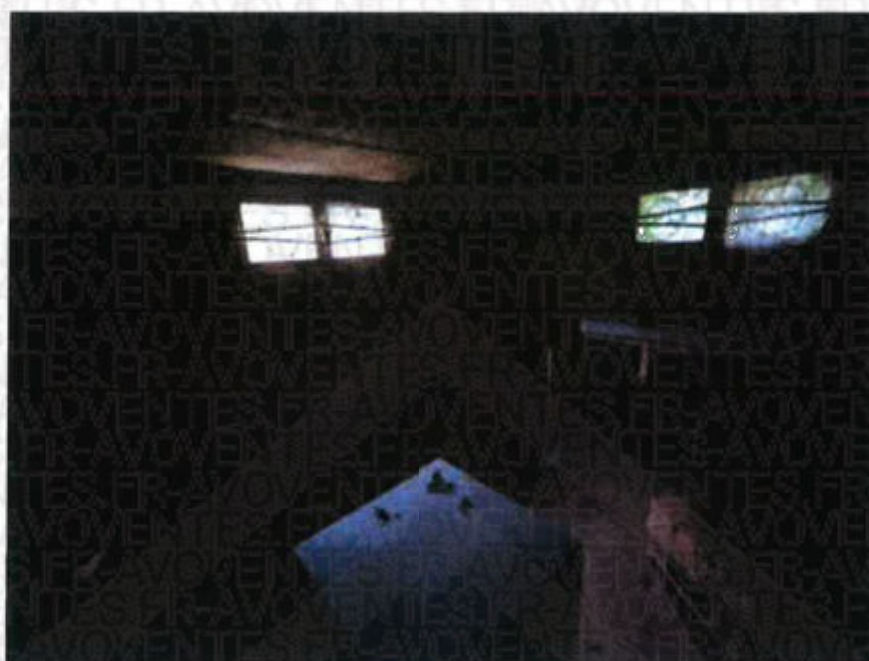
9.



10.



11.



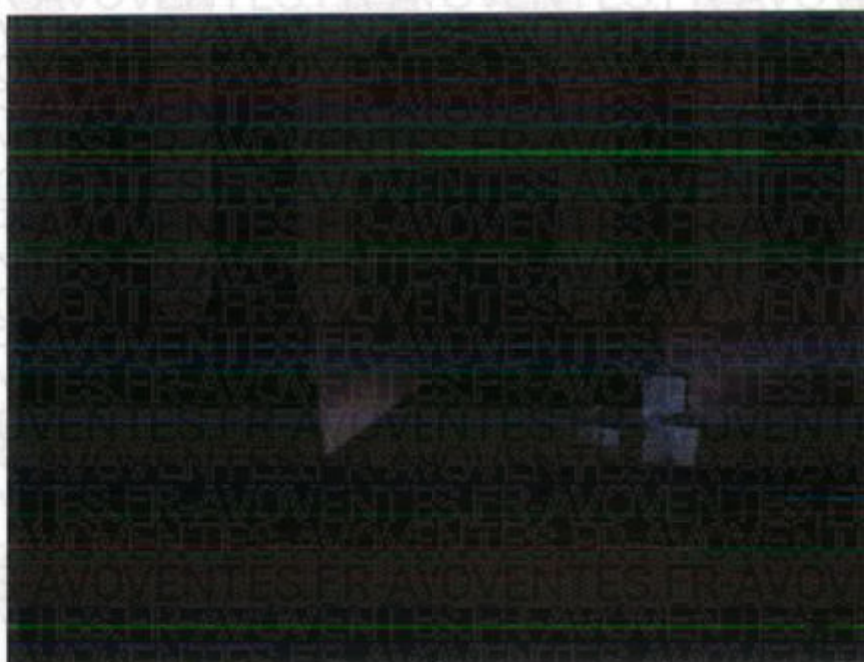
12.



13.



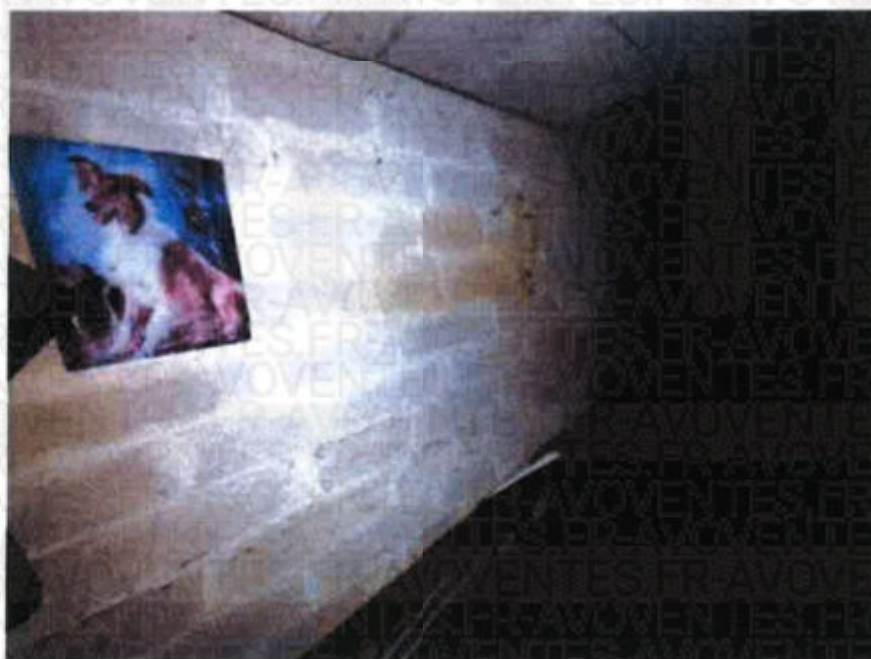
4.



5.



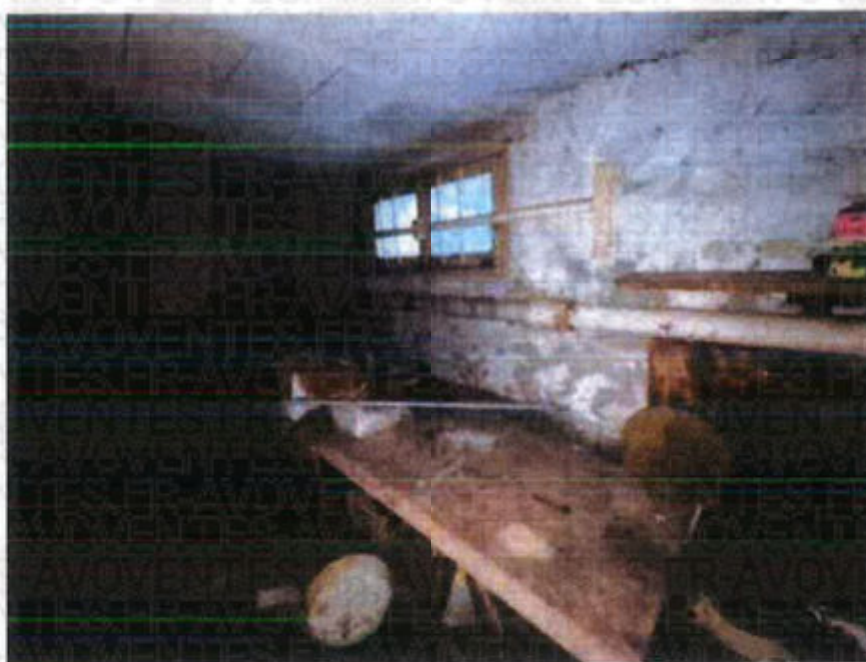
16.



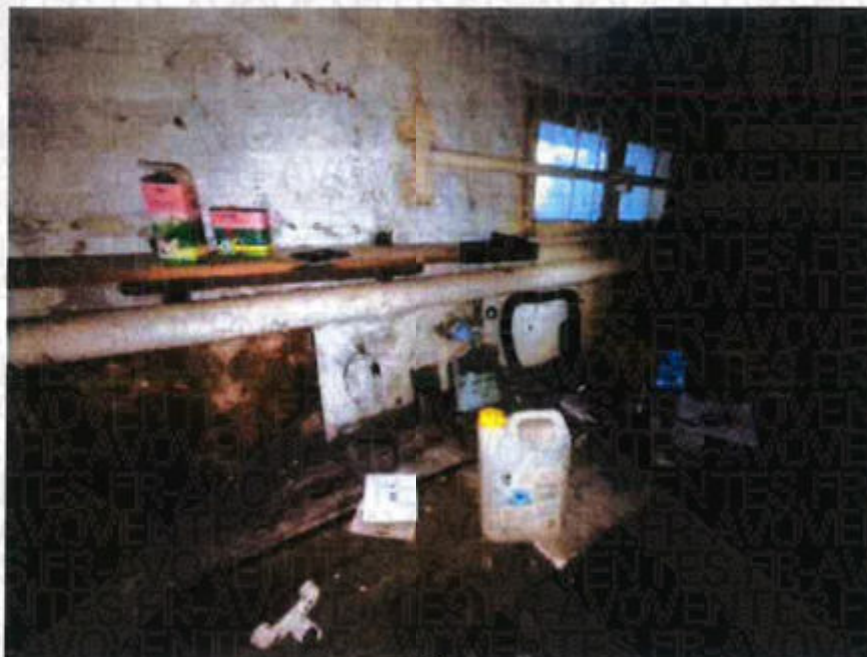
17.



18.



19.



20.



21.



22.



23.



24.

J'annexe au présent procès-verbal de constat 236 photographies écran prises par mes soins reflétant mes constatations telles que je les ai vues et décrites. Et de tout ce que dessus, j'ai rédigé le présent acte sur 143 feuilles en un original et une expédition, l'original sera conservé au rang des minutes de mon Etude, l'expédition sera remise à la requérante afin de valoir et servir ce que de droit.

J'annexe au présent procès verbal, les éléments remis par [REDACTED]

Maitre LESCHALLIER DE LISLE Louis-Marie

Commissaire de justice

